



Société générale
de financement
du Québec

RAPPORT ANNUEL
2007



	FAITS SAILLANTS FINANCIERS
01	ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET MISSION
08	MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
10	MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
14	QUESTIONS ET RÉPONSES
19	IMPACTS ÉCONOMIQUES AU QUÉBEC DES PROJETS RÉALISÉS PAR LA SGF EN 2007
20	REVUE DES ACTIVITÉS
31	REVUE FINANCIÈRE
33	ANALYSE PAR LA DIRECTION DES RÉSULTATS, DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES FLUX DE TRÉSORERIE
39	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
64	CONSEIL D'ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE
72	DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ



FAIRE ÉQUIPE POUR INVESTIR SELON NOS TROIS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

01 LA RÉALISATION DE PROJETS STRUCTURANTS AVEC
DES PARTENAIRES HORS QUÉBEC

02 LA CONSOLIDATION ET L'EXPANSION AU QUÉBEC
D'ENTREPRISES DE SECTEURS SPÉCIFIQUES

03 L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE DES
ENTREPRISES QUÉBÉCOISES PERFORMANTES

NOTRE MISSION

RÉALISER DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, NOTAMMENT DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL, EN COLLABORATION AVEC DES PARTENAIRES ET À DES CONDITIONS DE RENTABILITÉ NORMALES, CONFORMÉMENT À LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC.

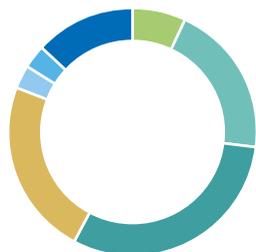
FAIRE ÉQUIPE POUR FAIRE LE POIDS FAITS SAILLANTS FINANCIERS 2007

« EN 2007, LA SGF A SU FAIRE ÉQUIPE
AVEC SES EMPLOYÉS ET PARTENAIRES
ENTREPRENEURS ET INVESTISSEURS
POUR FAIRE LE POIDS DANS UN CONTEXTE
ÉCONOMIQUE COMPLEXE ET PARSEMÉ
D'EMBÛCHES. »

Pierre Shedleur, FCA
Président-directeur général

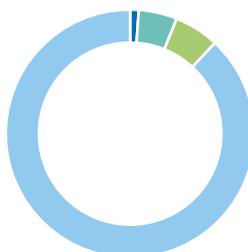
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE Au 31 décembre 2007

SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



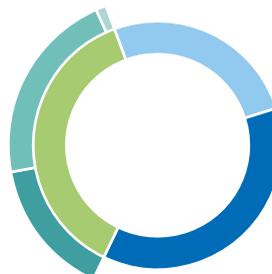
	Pourcentage de l'actif sectoriel
Agroalimentaire	7 %
Mines, Matériaux, Énergie, Environnement :	
Mines, Matériaux	20 %
Énergie, Environnement	31 %
Produits forestiers	23 %
Technologies et Sciences de la vie :	
Technologies	3 %
Sciences de la vie	3 %
Corporatif	13 %

SELON LA TAILLE DES PARTICIPATIONS



	Nombre de participations	Pourcentage des fonds investis
Moins de 5 M\$	32	1 %
5 M\$ à moins de 10 M\$	14	5 %
10 M\$ à moins de 20 M\$	10	6 %
20 M\$ et plus	20	88 %

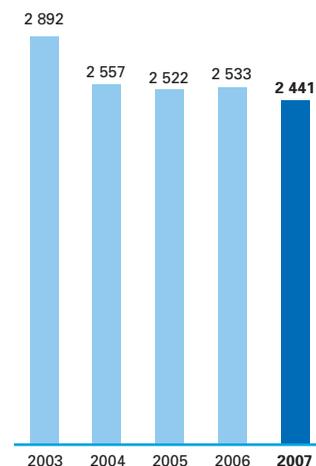
SELON L'ORIGINE DU PARTENAIRE PRINCIPAL



	Nombre de participations	Pourcentage des fonds investis
Québec	38	37 %
Canada	20	26 %
À l'étranger :	18	37 %
Europe	8	15 %
États-Unis	8	21 %
Autres	2	1 %

ACTIF TOTAL 2003-2007

(en millions de dollars)



CHIFFRES CLÉS

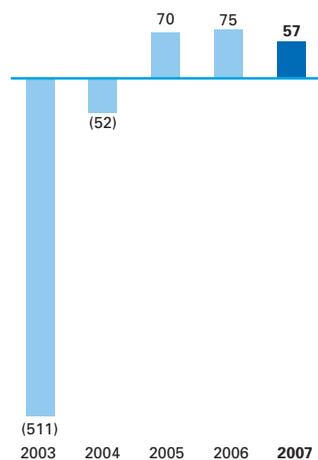
(en milliers de dollars)

	2007	2006
Exploitation		
Chiffre d'affaires	1 501 101	1 452 737
Bénéfice net	57 486	75 487
Situation financière		
Actif total	2 441 476	2 533 174
Dette à long terme	312 393	409 861
Capitaux propres	1 909 762	1 899 732

**FAIRE ÉQUIPE
POUR FAIRE LE POIDS**
RÉSUME BIEN L'IMPORTANCE
QUE NOUS PORTONS AU CHOIX
ET À LA QUALITÉ DES DIVERS
INTERVENANTS QUI PARTICIPENT
À LA RÉUSSITE DE NOS
PROJETS D'INVESTISSEMENT

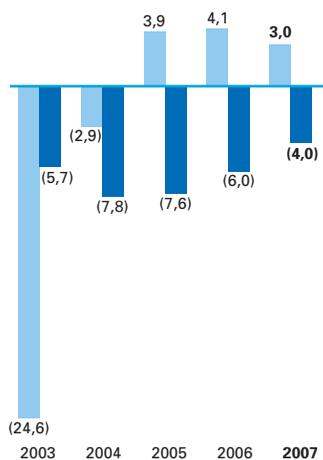
BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE) 2003-2007

(en millions de dollars)



RENDEMENT SUR LES CAPITAUX PROPRES 2003-2007

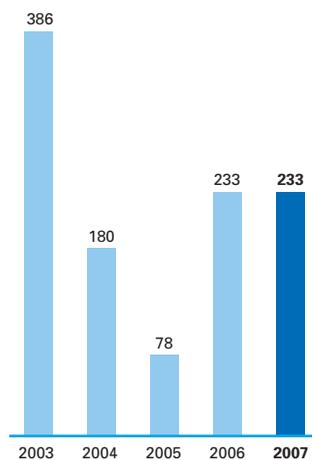
(en pourcentage)



■ Taux de rendement annuel
■ Taux de rendement moyen 5 ans

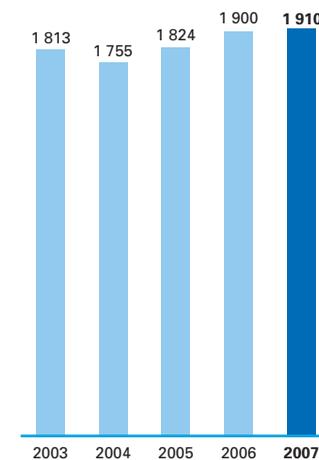
FONDS INVESTIS 2003-2007

(en millions de dollars)



CAPITAUX PROPRES 2003-2007

(en millions de dollars)





FAIRE ÉQUIPE POUR CRÉER

FAIRE ÉQUIPE POUR CRÉER

La SGF dans le cinéma. Ce n'est pas pour les tapis rouges, mais bien pour le renforcement chez nous d'une industrie d'envergure mondiale où le Québec brille par son originalité, sa créativité, la qualité de ses ressources et son savoir-faire dans tous les domaines techniques.

En 2007, nous avons conclu un partenariat avec Lionsgate, l'un des plus importants producteurs indépendants au monde dont le catalogue compte plus de 11 000 titres dont plusieurs ont raflé tous les honneurs. Sur une période de quatre ans, nous investirons ainsi jusqu'à 140 millions de dollars américains dans des productions télévisuelles et cinématographiques tournées au Québec et représentant un investissement global de 400 millions de dollars américains. Le bénéfice pour le Québec ne relève pas de la fiction : 6 700 emplois et une masse salariale de plus de 270 millions de dollars canadiens.

LIONSGATE : LE QUÉBEC, SOUS LES PROJECTEURS DE LA SCÈNE INTERNATIONALE!

La présence de la SGF dans le cinéma a conduit, au cours de la dernière année, au tournage à Montréal de quatre longs métrages, d'une série télévisée et à l'établissement au Québec du siège social du distributeur Alliance Films.

« Nous sommes très heureux d'avoir réalisé ce partenariat avec la SGF qui nous permet de poursuivre notre croissance. Cette entente reflète notre volonté de conclure des partenariats financiers stratégiques afin d'accroître nos activités de production cinématographique et télévisuelle ».

Jon Feltheimer
Coprésident du conseil d'administration
et chef de la direction
LIONSGATE

FAIRE ÉQUIPE POUR GRANDIR

En 2007, la SGF est devenue partenaire d'un des plus ambitieux projet de développement touristique en préparation au Québec. En effet, elle a effectué un investissement de 25 millions de dollars et s'est engagée à investir 10 millions additionnels, ce qui lui procure 25 % du capital-actions du Groupe Le Massif inc.

L'entreprise créée par M. Daniel Gauthier, cofondateur et ex-président du Cirque du Soleil, a élaboré un projet global de près de 250 millions de dollars qui s'étendra de Petite-Rivière-Saint-François à Baie-Saint-Paul et comptera trois sites principaux.

Ce projet réconcilie le développement économique, la protection de l'environnement et le progrès social, dans un concept inédit destiné à une clientèle québécoise et internationale.

La participation de la SGF permet de boucler le financement d'un projet emblématique dans le domaine du développement touristique durable et qui aura certainement de multiples retombées.

« Le partage d'une vision commune et à long terme est sans contredit le point de départ essentiel à toute bonne relation d'affaires et le partenariat entre Groupe Le Massif et la SGF ne fait pas exception à la règle. La compétence, l'expertise et la solidité des membres de la SGF, jumelés aux forces vives de notre groupe, ne peuvent que contribuer à créer un projet unique et novateur, et ce, à de nombreux égards ».

**TERRITOIRE LE MASSIF :
UN PROJET EMBLÉMATIQUE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Claude Choquette

Président et chef des opérations
GROUPE LE MASSIF



FAIRE ÉQUIPE POUR INNOVER

FAIRE ÉQUIPE POUR INNOVER

Les difficultés vécues par le secteur forestier ont fait couler beaucoup d'encre en 2007. Mais la forêt, si elle fait partie de notre histoire, fait tout aussi sûrement partie de notre avenir.

En 2007, nous avons investi 37,5 millions de dollars dans Induspac, qui représente une nouvelle génération d'entreprises forestières à forte valeur ajoutée. Chef de file québécois de l'emballage, Induspac a su se renouveler au cours des années afin d'offrir des solutions adaptées aux besoins particuliers de ses clientèles des secteurs de l'aéronautique, de l'automobile, de la technologie médicale et des télécommunications. Elle a également assuré son développement à la verticale pour intégrer à ses activités la fabrication de composantes comme les mousses de protection.

INDUSPAC : VERS UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'ENTREPRISE FORESTIÈRE

L'entreprise fondée en 1977 par M. Paul Gaulin est aujourd'hui en plein essor, et l'investissement de la SGF lui permettra de mettre en œuvre son plan d'expansion sur les marchés internationaux.

La SGF, partenaire de l'industrie forestière depuis plus de 40 ans, participe cette fois à son renouveau.

« Le partenariat avec la SGF arrive à un moment crucial de notre développement et nous offre la possibilité d'accroître notre réseau de distribution afin d'assurer une meilleure pénétration des marchés internationaux. Nous visons à acquérir de petites entreprises stratégiquement situées et à y intégrer nos façons de faire et notre réseau. Nous demeurerons ainsi un joueur actif dans la consolidation du marché à l'international. »

Paul Gaulin
Président
INDUSPAC

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour la première fois depuis sa création il y a plus de 40 ans, la Société générale de financement du Québec présente en ouverture de son rapport annuel un message du président de son conseil d'administration. Cette nouveauté découle de l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* en décembre 2006. Cette loi vient renforcer le rôle du conseil d'administration et en actualise le fonctionnement, notamment en ce qui a trait aux règles de divulgation.

Membre du conseil depuis 2004, ma nomination comme président en septembre 2007 est le fait direct de cette loi, qui établit une séparation entre les postes de président du conseil et celui de président-directeur général afin de bien asseoir le principe de l'indépendance de ces deux rôles.

Sur le plan de la gouvernance, la SGF a entrepris en 2007 la mise en place de tous les mécanismes et processus prévus à la loi : nouveau code d'éthique des administrateurs et des employés de la Société et de ses filiales en propriété exclusive, programme de planification de la relève des dirigeants nommés par la Société, politique des ressources humaines de la SGF et de ses filiales en propriété exclusive, mesures d'évaluation de l'efficacité et du rendement de la Société incluant l'étalonnage avec des entreprises similaires, évaluation de l'intégrité des contrôles internes, des contrôles de la divulgation de l'information ainsi que des systèmes d'information, et politique de divulgation financière et plan d'optimisation des ressources. Également, les trois comités prescrits – comité de vérification, comité de gouvernance et d'éthique, et comité des ressources humaines – ont été formés et sont pleinement opérationnels.

Le conseil d'administration et l'équipe de direction de la SGF souscrivent entièrement aux objectifs de cette loi, qui assure une meilleure protection de l'intérêt public, contribue à son bon fonctionnement et en préserve la pleine autonomie.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a veillé au respect des orientations stratégiques de la SGF, soit la réalisation de projets structurants avec des partenaires hors Québec, la consolidation et l'expansion au Québec d'entreprises de secteurs spécifiques, et l'accélération de la croissance des entreprises québécoises performantes. Depuis 2004, ces orientations ont présidé à la restructuration de la SGF, qui s'est repositionnée sur le développement économique rentable.

« LA SGF ASSUME AUJOURD'HUI PLEINEMENT SA MISSION DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN CRÉANT DES PARTENARIATS AVEC DES ENTREPRISES, TOUT EN MAINTENANT SA RENTABILITÉ. »

La SGF assume aujourd'hui pleinement sa mission de contribuer au développement économique en créant des partenariats avec des entreprises, tout en maintenant sa rentabilité. Elle investit dans l'économie du Québec un capital de développement créateur de richesse, et elle entretient des relations avec des investisseurs privés et institutionnels du Québec, du reste du Canada, des États-Unis et d'ailleurs dans le monde. En outre, ses liens étroits avec les milieux de l'industrie et de la finance en font un interlocuteur influent sur divers enjeux stratégiques, comme ce fut le cas en 2007 dans le domaine de la forêt, et elle joue un important rôle de conseiller auprès des décideurs publics.

Je salue la compétence de la direction de la SGF et de ses employés et je remercie mes collègues du conseil d'administration pour leur assiduité et leur dévouement.



L'Hon. Jean Bazin, c.r.
Président du conseil





MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En 2007, la SGF a su faire équipe avec ses employés et ses partenaires entrepreneurs et investisseurs pour faire le poids dans un contexte économique complexe et parsemé d'embûches.

UN CONTEXTE CHARGÉ

Le vent a soufflé fort cette année. En 12 mois, le dollar canadien s'est apprécié de près de 20 %, pour atteindre la parité avec la devise américaine, du jamais vu depuis plus de 30 ans. Le cours du pétrole s'est emballé également; alors que le prix du baril fluctuait entre 55 et 60 dollars américains au début de 2007, il a terminé l'année au-dessus de 90 dollars. Depuis, le prix du baril se maintient bien au-dessus des 100 dollars américains. L'économie américaine a trébuché au point de faire resurgir le mot « récession » dans notre premier marché d'exportation. La concurrence internationale s'est faite toujours plus vive, autant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur. Ainsi, en 2007, la Chine a devancé le Canada comme premier exportateur de biens aux États-Unis. Puis, au deuxième semestre, une crise du crédit sans précédent a frappé l'économie mondiale et le monde de la finance.

L'économie québécoise a été en partie protégée de ces soubresauts par d'importants investissements publics, principalement dans les infrastructures et le développement des énergies renouvelables. Néanmoins, nos entreprises exportatrices ont vu s'envoler l'avantage concurrentiel que procure une monnaie faible et elles ont durement ressenti le ralentissement américain.

« LA SGF EST LE SEUL ACTEUR DONT TOUS LES INVESTISSEMENTS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS AU QUÉBEC ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. »

DES RÉSULTATS SATISFAISANTS

Dans ce climat pour le moins volatil, nos résultats sont très satisfaisants. La SGF a investi 233 millions de dollars dans des entreprises actives au Québec et a généré un rendement de 3 %. Cela signifie que pour une cinquième année consécutive, la SGF a atteint l'autofinancement et que pour la troisième année de suite, elle a généré des profits. La SGF est décidément créatrice de richesse au Québec.

Nos résultats doivent être appréciés en regard non seulement du contexte économique, mais aussi de notre mandat particulier. La SGF est unique dans le paysage financier québécois. Elle est le seul acteur dont tous les investissements doivent satisfaire le double critère d'être réalisés au Québec et de contribuer au développement économique. Il ne nous est pas permis de nous placer à l'abri du vent. Nous sommes présents dans les secteurs les plus éprouvés par les changements fondamentaux de la conjoncture économique, puisque 80 % de notre portefeuille est composé de participations dans des entreprises manufacturières ou dans des entreprises des secteurs de la forêt ou de la pétrochimie.

FAIRE ÉQUIPE AVEC NOS PARTENAIRES

Nous sommes présents dans ces secteurs et nous allons y demeurer. D'abord parce que nous avons l'expertise pour contribuer à régénérer la capacité concurrentielle du Québec dans ces domaines traditionnels. Ensuite parce que nous avons les moyens de favoriser une consolidation de ces secteurs. Et enfin parce que nos investissements montrent qu'il y aura toujours de bonnes affaires à réaliser.

En 2007, nous avons investi dans Induspac, qui représente une nouvelle génération d'entreprises du secteur forestier; nous avons investi dans Boucherie Jean-Guy Soucy, force montante de l'agroalimentaire; nous avons travaillé avec nos partenaires qui connaissaient des difficultés; nous avons préparé le retour à la rentabilité d'Interquisa Canada dans le secteur de la pétrochimie.

Ce que montrent les résultats de 2007, c'est la grande expertise des employés de la SGF, bien sûr, mais aussi le talent de nos partenaires qui sont animés par un très grand désir de réussir. Nous sommes fiers de travailler avec eux. Durant cette année d'effervescence, de nombreuses entreprises de notre portefeuille, comme Fruits et Passion et Cascades, ont investi dans de nouveaux marchés pour assurer leur croissance future. Nous avons collaboré à l'élaboration de leurs plans de croissance.

Tout en demeurant présente dans les secteurs de la foresterie, de l'agroalimentaire et de la pétrochimie, la SGF a entrepris d'accroître son influence dans les domaines des technologies de l'information et des communications (TIC) et des sciences de la vie, où le Québec occupe une position avantageuse à l'échelle nord-américaine et mondiale.

**« CE QUE MONTRENT
LES RÉSULTATS DE 2007,
C'EST LA GRANDE EXPERTISE
DES EMPLOYÉS. »**

DE BONNES OCCASIONS D'AFFAIRES

Au cours de 2007, la SGF a aussi su saisir de bonnes occasions d'affaires dans des domaines en pleine croissance. C'est ainsi que nous avons investi pour une deuxième année consécutive dans le cinéma en concluant un partenariat avec Lionsgate, et avec Alliance Films dont nous avons obtenu que le siège social s'établisse à Montréal. Cette présence de la SGF dans le cinéma représente 8 250 emplois et l'accroissement du rayonnement du Québec dans un domaine où sa réputation d'originalité et de créativité est une garantie de succès.

Également, la SGF est devenue partenaire à 25 % du Groupe Le Massif, promoteur du plus important projet de développement récréotouristique au Québec, un projet emblématique du développement durable qui prendra forme dans les hauteurs de Petite-Rivière-Saint-François.

L'année 2007 a donc été une période chargée qui nous a permis d'atteindre la plupart de nos objectifs. Notre rendement a néanmoins été touché par la crise du papier commercial. Pour la SGF, il ne s'agissait pas d'un placement, mais bien d'un moyen de gestion à court terme de son encaisse. Au 31 décembre 2007, la SGF détenait pour 132 millions de dollars de ces billets et nous avons inscrit une perte de valeur de 15 %, ce qui représente 19,9 millions de dollars.

**« ENSEMBLE, NOUS
FAISONS ÉQUIPE POUR
FAIRE LE POIDS. »**

HORIZON 2008

L'année 2008 sera de nouveau riche en défis pour la SGF dans un contexte qui ne sera pas beaucoup plus facile que 2007. Nous réitérons notre objectif d'investir 250 millions de dollars dans le développement économique du Québec, ce qui représentera un effort considérable puisque cela correspond à plus de 12 % de l'avoir des actionnaires, et d'atteindre la rentabilité pour une quatrième année consécutive. Nous maintenons les orientations stratégiques qui nous ont permis d'atteindre la rentabilité, et nous nous inscrivons dans le projet gouvernemental visant à doter le Québec d'un nouvel espace économique en ouvrant de nouveaux marchés en Europe et au Canada pour mieux faire face à la concurrence internationale et mieux composer avec la parité nouvelle des monnaies canadienne et américaine.

Je remercie, pour leur confiance et leur sagesse, les membres du conseil d'administration. Je remercie les employés de la SGF qui sont l'âme de notre organisation. Et je remercie nos partenaires dont la réussite est notre raison d'être. Ensemble, nous faisons équipe pour faire le poids.



Pierre Shedleur, FCA
Président-directeur général



Jean-Jacques Carrier
Vice-président et chef
de la direction financière

Chantal Malo
Vice-présidente,
Planification et
information stratégique

Christian Lessard
Vice-président,
Communications et
marketing

QUESTIONS ET RÉPONSES

LA SGF A ATTEINT SES OBJECTIFS EN 2007, EFFECTUANT DES INVESTISSEMENTS DE 233 MILLIONS DE DOLLARS. QUELS SONT LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS PENDANT CETTE ANNÉE ?

CHANTAL MALO

En 2007, la SGF a réalisé 233 millions de dollars d'investissements conformes à ses trois orientations stratégiques et à son plan de développement.

Notamment, la SGF a acquis 490 000 actions ordinaires de **Logibec Groupe Informatique Itée** (Bourse de Toronto : LGI), en contrepartie de 9,6 millions de dollars dans le cadre d'un placement privé portant sur l'émission de 1 204 700 nouvelles actions de la société. Logibec, dont le siège social est à Montréal, est l'une des dix plus grandes entreprises canadiennes spécialisées dans la fabrication, la commercialisation, l'implantation et le soutien technique de systèmes d'information destinés au secteur de la santé et des services sociaux. La SGF participe ainsi à la stratégie de développement par acquisitions de Logibec.

Un autre investissement important fut celui de 37,5 millions de dollars dans **Induspac**. Fondée en 1977 par M. Paul Gaulin, Induspac est une entreprise performante ayant son siège social à Montréal. Elle emploie 1 500 personnes dans 29 centres d'exploitation. Depuis sa création, elle met au point des solutions d'emballage spécialisées à haute valeur ajoutée, destinées aux secteurs de l'aéronautique, de l'automobile, de la technologie médicale, des télécommunications et de l'électronique. Grâce à sa solide expertise, la société assure également la gestion complète du portefeuille d'emballage de grandes sociétés d'envergure internationale. L'investissement de la SGF contribuera au plan d'Induspac visant à accroître sa présence au Canada, au Mexique et aux États-Unis, et à se déployer dans les marchés en forte croissance de l'Europe de l'Est.

Encore cette année, la SGF a investi en agroalimentaire, soit 5 millions de dollars, dans l'entreprise **Boucherie Jean-Guy Soucy inc.** Il s'agit d'une entreprise familiale spécialisée dans la transformation de viandes pour les marchés des grandes chaînes d'alimentation et des services alimentaires. Depuis sa création en 1976 et l'établissement de sa première usine à Saint-Jean-sur-Richelieu, Boucherie Jean-Guy Soucy se démarque par ses normes de qualité très élevées et une grande flexibilité. Sa capacité d'adaptation lui a permis de s'imposer comme un fournisseur fiable de produits de viandes transformées auprès des grandes bannières de vente au détail, de même qu'auprès de chaînes de restauration. L'investissement de la SGF a notamment servi à financer la construction d'une nouvelle usine de transformation de viandes à Saint-Jean-sur-Richelieu, et l'acquisition de deux lignes de production pour le tranchage de charcuterie et deux lignes de fabrication de produits précuits. La SGF soutient ainsi le plan de croissance mis en place par Boucherie Jean-Guy Soucy, tout en fournissant à l'entreprise les outils pour son expansion vers de nouveaux marchés.

CHRISTIAN LESSARD

Également en 2007, la SGF a maintenu sa présence dans l'industrie cinématographique, grâce à deux investissements d'importance. D'une part, dans le cadre de ses efforts soutenus afin d'encourager la venue au Québec de productions étrangères, la SGF s'est associée à **Lionsgate Entertainment**, pour un projet de 400 millions de dollars américains s'étalant sur les quatre prochaines années. Cette entente prévoit que la SGF financera jusqu'à concurrence de 35 % du coût de production de chaque long métrage et série télévisée tourné au Québec, ce qui représente un investissement total de 140 millions de dollars américains sur une période de quatre ans. La part investie par Lionsgate représente quant à elle 260 millions de dollars américains. Cette entente englobera plusieurs des productions télévisuelles et cinématographiques futures de Lionsgate qui seront entièrement tournées au Québec.

Enfin, un investissement de 100 millions de dollars a procuré à la SGF une participation de 38,5 %, ainsi que 51 % des droits de vote d'**Alliance Films inc.**, le plus important distributeur indépendant de films au Canada. Dans la foulée de cet investissement, le siège social d'Alliance Films, centre décisionnel de l'entreprise, déménagera de Toronto à Montréal. Ainsi, certains hauts dirigeants, de même qu'une partie considérable des employés des finances de l'entreprise et de la division Home Video, s'installeront à Montréal. La SGF aide ainsi Montréal à consolider sa place comme pôle majeur du cinéma au Canada et à se positionner avantageusement au sein de l'industrie, tant en Amérique du Nord qu'en Europe.

COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS LE RENDEMENT DE 3 % ENREGISTRÉ EN 2007 ?

JEAN-JACQUES CARRIER

Le bénéfice de 2007 est deux fois supérieur à nos prévisions, qui s'établissaient à 25 millions de dollars. C'est donc dire que nos résultats sont excellents, surtout si l'on considère les facteurs suivants :

D'abord le contexte économique, marqué par la hausse du dollar, la flambée du prix du pétrole, le ralentissement de l'économie américaine et la vivacité de la concurrence à l'échelle internationale.

Ensuite la composition du portefeuille de la SGF, constitué à 80 % de participations dans des entreprises du secteur manufacturier.

Un troisième facteur susceptible d'influencer le rendement est le mandat de la SGF, qui lui impose d'effectuer la totalité de ses investissements au Québec et dans le développement économique, sous forme d'une participation directe dans le capital des entreprises. La SGF se distingue ainsi des fonds fiscalisés.

Or, à travers ces défis, la SGF a réussi à dégager un bénéfice de 57 millions de dollars. Ce rendement est attribuable à la gestion serrée que nous effectuons de nos placements, à la relation étroite que nous entretenons avec nos partenaires qui ont eu le courage de poser des gestes difficiles de redressement, et à la compétence de nos employés, qui ont su accompagner nos partenaires et déceler les bonnes occasions d'affaires même dans les secteurs les plus éprouvés.

L'évolution du contexte économique peut exiger que nous procédions à un réalignement stratégique dans certains secteurs, mais nous n'allons pas nous retirer, car nous croyons au potentiel de développement de tous nos domaines d'investissement.

LES INVESTISSEMENTS DANS LE CINÉMA CONSTITUENT UNE NOUVEAUTÉ POUR LA SGF. QUEL EST L'INTÉRÊT POUR ELLE D'ÊTRE PRÉSENTE DANS CE SECTEUR?

CHANTAL MALO

La SGF a des domaines privilégiés d'investissement, mais elle se réserve toujours la liberté de saisir des occasions d'affaires qui ont un effet structurant et qui présentent de bonnes perspectives de rentabilité conformément à ses orientations stratégiques et à son mandat. Nos investissements dans le cinéma s'inscrivent dans la droite ligne de notre première orientation stratégique : *la réalisation de projets structurants avec des partenaires hors Québec.*

Le cinéma est certainement un secteur porteur pour l'économie québécoise. En effet, le Québec détient un grand savoir-faire dans ce milieu, il dispose d'installations de première qualité et d'une main-d'œuvre compétente, et son originalité et sa créativité sont reconnues partout dans le monde.

YVES BOURQUE

Nos investissements totaux dans ce domaine génèrent l'équivalent de 8 200 emplois directs et indirects à temps plein, ce qui représente une masse salariale de 325 millions de dollars. Les retombées à long terme pour le secteur sont également considérables, en termes du développement de la main-d'œuvre et des technologies appliquées au milieu cinématographique comme de la notoriété générale du Québec à l'étranger. Au chapitre de la production, la SGF investit stratégiquement dans des longs métrages et des séries télévisées, une approche qui permet de répartir le risque sur plusieurs productions et sur plusieurs années.

QUELLE INCIDENCE LES PLACEMENTS DE LA SGF DANS LE PAPIER COMMERCIAL ONT-ILS SUR SON RENDEMENT?

JEAN-JACQUES CARRIER

La SGF détient 132 millions de dollars dans le papier commercial non bancaire adossé à des actifs (PCAA). Pour la SGF, il ne s'agit pas d'un placement, puisque la totalité de ses investissements doivent être consacrés au développement économique, mais bien d'un moyen de gérer l'encaisse à court terme. En effet, lorsque la SGF vend des placements, il arrive qu'elle se retrouve avec des liquidités élevées en attendant de faire un nouvel investissement, et sa gestion de la trésorerie lui permet ainsi de dégager un rendement de ses excédents d'encaisse. Au 31 décembre 2007, nous avons inscrit une perte de valeur représentant 15 % de ce que nous détenions dans le papier commercial, c'est-à-dire 19,9 millions de dollars qui ont ainsi été retranchés de notre rendement de 2007.

IMPACTS ÉCONOMIQUES AU QUÉBEC DES PROJETS RÉALISÉS PAR LA SGF EN 2007

Par sa participation à des projets d'entreprises, la SGF agit comme un catalyseur d'investissements contribuant ainsi au développement économique du Québec, à la création et au maintien d'emplois, et à l'accroissement de la richesse collective des Québécois.

Au cours de l'exercice financier 2007, 233 millions de dollars ont été investis dans des projets totalisant 870 millions. Ces investissements entraîneront à terme la création de plus de 9 580 emplois directs et indirects (années-personnes).

Les projets dans lesquels s'implique la SGF génèrent plusieurs autres retombées : ils permettent à ses partenaires de commercialiser de nouveaux produits, d'acquérir des technologies ou un savoir-faire, ou d'améliorer leur position concurrentielle dans leur secteur d'activité. En outre, la SGF accompagne des entreprises en croissance dans la réalisation de leur stratégie d'expansion internationale ce qui permet d'optimiser leurs opérations, d'augmenter leur production à valeur ajoutée au Québec et de contribuer au rayonnement du savoir-faire québécois.

233 MILLIONS \$
EN INVESTISSEMENTS
DE LA SGF

372 MILLIONS \$
EN MASSE SALARIALE TOTALE
DES EMPLOIS DIRECTS
ET INDIRECTS*

7 750
ANNÉES-PERSONNES
EN CRÉATION D'EMPLOIS
DIRECTS*



870 MILLIONS \$
INVESTIS AU TOTAL DANS
LES PROJETS OÙ LA SGF
EST INTERVENUE

95 MILLIONS \$
EN REVENUS FISCAUX
POUR LE GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC*

1 830
ANNÉES-PERSONNES
EN CRÉATION D'EMPLOIS
INDIRECTS*

* Données estimées à l'aide du Modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec

REVUE DES ACTIVITÉS

- 22 GROUPE AGROALIMENTAIRE
- 24 GROUPE MINES, MATÉRIAUX, ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT
- 26 GROUPE PRODUITS FORESTIERS
- 28 GROUPE TECHNOLOGIES ET SCIENCES DE LA VIE
 - SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS
 - SECTEUR DES SCIENCES DE LA VIE

FAIRE ÉQUIPE POUR CRÉER UNE VALEUR STRATÉGIQUE

La SGF a choisi de centrer ses actions dans des secteurs où elle a développé une expertise reconnue et dans lesquels le Québec cherche à exceller. Les responsables de chacun de nos quatre groupes d'investissement sont des chefs de file réputés, reconnus pour leur vision et leurs réalisations. Ils sont appuyés d'équipes multidisciplinaires composées de professionnels chevronnés provenant de divers horizons : spécialistes du développement d'entreprises, gestionnaires de projets, scientifiques, ingénieurs, analystes financiers, analystes de marché et conseillers en investissement.

La SGF peut ainsi s'engager activement dans toutes les étapes de la réalisation des projets auxquels elle participe, et offrir à chacun de ses partenaires les connaissances, l'expérience et les ressources nécessaires à leur encadrement et à leur soutien dans leurs initiatives de croissance.

Outre ces domaines de spécialisation où elle canalise la majeure partie de ses efforts, la SGF saisit également des occasions d'investissement dans des secteurs en croissance et créateurs de richesse pour l'économie québécoise, comme le cinéma et l'industrie récréotouristique.



**UNE STRATÉGIE CLAIRE ET EFFICACE :
CANALISER NOTRE SAVOIR-FAIRE
MULTIDISCIPLINAIRE DANS UNE
ACTION CIBLÉE**

GROUPE AGROALIMENTAIRE

DE QUOI A ÉTÉ FAITE L'ANNÉE 2007 ?

À l'échelle mondiale, on a vu en 2007 l'impact sur la chaîne agroalimentaire de l'engouement pour les biocarburants, spécialement l'éthanol, qui a fait augmenter les superficies dédiées à la bioénergie, au détriment des cultures traditionnelles. De plus, la croissance soutenue des besoins en produits végétaux et animaux aux fins d'alimentation humaine a suscité une forte hausse de la demande de céréales (blé, maïs, canola). Ces deux facteurs combinés ont eu pour effet de faire monter le cours des céréales, entraînant une escalade du coût de la matière première pour les producteurs et les transformateurs.

Les prix des aliments ont eux aussi augmenté, mais dans une moindre mesure. Personne n'est épargné par le phénomène, et cette pression financière supplémentaire s'exerce dans un secteur où les marges bénéficiaires sont déjà minces et où il est difficile d'augmenter les prix au détail. La vigueur du dollar canadien a permis de tempérer la hausse des coûts et représente une bonne occasion pour les entreprises d'investir davantage dans leurs immobilisations afin d'être plus compétitives.

« LA SGF PEUT NOTAMMENT SUPPORTER FINANCIÈREMENT LES ENTREPRISES EN MESURE DE CONSOLIDER LEUR SECTEUR D'ACTIVITÉ, OU ENCORE, LES APPUYER DANS LEUR DÉVELOPPEMENT À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC. »

Daniel Boulais
Vice-président principal, Investissements
Groupe Agroalimentaire



Au Québec, l'année 2007 a été marquée par la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (le rapport Pronovost) ainsi que par le rapport Coulombe sur l'industrie porcine au Québec. Ces rapports ont été déposés au premier trimestre de 2008.

Les 49 recommandations du rapport Pronovost ont suscité de nombreuses discussions et le gouvernement du Québec a annoncé la création de trois chantiers qui s'attaqueront à des enjeux importants : rapprocher le milieu et les consommateurs, renforcer la capacité concurrentielle des entreprises et moderniser les grands piliers de l'agriculture.

COMMENT ÉVOLUE LE PORTEFEUILLE DE LA SGF ?

Dans l'ensemble, le portefeuille se porte bien, dans un secteur qui a connu une année difficile en 2007. Le secteur du porc au Québec a connu ses difficultés, mais grâce à une restructuration efficace et ordonnée, notre partenaire Olymel a su faire face à la conjoncture.

La SGF a réalisé un investissement de 5 millions de dollars dans Boucherie Jean-Guy Soucy inc., qui a pu ainsi se doter d'une deuxième usine moderne pour mieux desservir l'industrie en offrant une variété de services de tranchage et qui a maintenant la capacité de produire des viandes cuites à plus haute valeur ajoutée. Boucherie Jean-Guy Soucy, c'est aussi une belle histoire de famille. Les enfants, Nathalie et Pierre, ont pris la relève de leurs parents en 2004 et se révèlent, année après année, des entrepreneurs dynamiques et visionnaires.

Après une longue complicité de 20 ans, nous avons cédé notre participation dans Aliments Carrière au Groupe Bonduelle, chef de file mondial du légume transformé. L'expertise du Groupe Bonduelle, conjuguée à celle d'Aliments Carrière, fera de cette dernière un acteur dont l'importance grandira dans le secteur nord-américain.

QUE NOUS RÉSERVE L'ANNÉE 2008 ?

On pourrait observer en 2008 les répercussions des événements de la dernière année sur le secteur agroalimentaire au Québec. Pensons à la suite des rapports Pronovost et Coulombe. À plus grande échelle, les résultats des négociations, toujours en

cours, à l'Organisation mondiale du commerce pourraient avoir une influence marquée sur l'avenir de l'industrie. Nous suivrons l'évolution de ces dossiers et en mesurerons l'impact sur la filière.

L'industrie agroalimentaire québécoise devra relever de nombreux défis tels :

- l'augmentation des coûts d'exploitation - notamment le prix élevé des intrants et du pétrole - et la difficulté de repasser ces augmentations aux consommateurs
- l'amélioration de la productivité
- la vigueur de la monnaie canadienne
- la pénurie croissante de main-d'œuvre.

Pour se développer, les entreprises devront se tourner davantage vers l'innovation, tant au niveau des produits que des technologies. Elles devront aussi améliorer leur productivité, être bien capitalisées pour saisir les occasions du marché et, dans certains cas, se consolider afin qu'émergent des entreprises qui auront la taille nécessaire pour s'attaquer au marché nord-américain, et ce, de façon compétitive. Naturellement, il y aura toujours de la place pour les entreprises de niches à fort potentiel, à l'échelle régionale ou nord-américaine.

La SGF peut notamment supporter financièrement les entreprises en mesure de consolider leur secteur d'activité ou encore, appuyer les entreprises solidement établies ici, dans leur développement à l'extérieur du Québec.

NOS PRINCIPALES PARTICIPATIONS

NOS PARTENAIRES

(au 28 mars 2008)

Pourcentage détenu par la SGF

	Pourcentage détenu par la SGF
Boucherie Jean-Guy Soucy Investisseurs privés	ND
Centre de distribution de médicaments vétérinaires (CDMV)	100 %
Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ)	100 %
Congébec Logistique Desjardins Capital de risque, investisseurs privés	29 %
Élevages Périgord Excel Développement (France), investisseurs privés	43 %
Fruits & Passion Gestion Hurteau, investisseurs privés	30 %
Olymel La Coop fédérée, Agri-Marché	18 %

GROUPE MINES, MATÉRIAUX, ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT

DE QUOI A ÉTÉ FAITE L'ANNÉE 2007 ?

L'année 2007 a soufflé le chaud et le froid. Difficultés dans la pétrochimie, stabilité dans l'aluminium, développement dans les mines. Nous sommes au cœur de la mondialisation, au cœur de l'enjeu stratégique des ressources. Les défis sont nombreux, mais les bonnes occasions d'affaires aussi. Ce qu'il faut, c'est bien analyser les tendances pour faire les bons placements.

L'industrie québécoise de la pétrochimie traditionnelle a été frappée de plein fouet par l'augmentation du prix du baril de pétrole, qui a franchi le seuil des cent dollars au début de 2008, et par l'appréciation incroyable du dollar canadien, qui a atteint la parité avec le dollar américain au cours du quatrième trimestre de 2007.

Parallèlement, la croissance des pays à l'économie émergente a grandement contribué à soutenir l'expansion de notre secteur minier et de toute la filière des métaux.

**« NOUS SOMMES AU CŒUR
DES ENJEUX DE LA MONDIALISATION.
LES DÉFIS SONT NOMBREUX,
MAIS LES BONNES OCCASIONS
D'AFFAIRES AUSSI. »**

Luc Séguin

Vice-président principal, Investissements
Groupe Mines, Matériaux, Énergie, Environnement



L'augmentation du prix de l'or a été telle que certains projets que nous n'aurions jamais crus possibles il y a quelques années encore, présentent aujourd'hui de belles perspectives de rentabilité. Cela dit, l'événement le plus spectaculaire de 2007, c'est bien d'avoir recueilli les premiers échantillons de diamants québécois! C'est le projet Ungava, dont la SGF est partenaire à 50 % avec Stornoway Diamond, qui a réalisé cette première, et les analyses effectuées en Europe ont confirmé la qualité du gisement québécois. Le Québec a franchi un pas très important vers l'exploitation diamantifère.

COMMENT ÉVOLUE LE PORTEFEUILLE DE LA SGF ?

Notre portefeuille reflète autant les difficultés que le potentiel des marchés auxquels il est lié. Ainsi, notre partenaire Pétromont a annoncé, au début de 2008, la cessation de ses activités pour une durée indéterminée à compter du 30 avril 2008, ce qui aura certainement une incidence sur le rendement du portefeuille pétrochimique. Par contre, les placements dans les mines et les métaux ont le vent dans les voiles. Par exemple, la SGF détient 13 % de l'Aluminerie Alouette de Sept-Îles, et l'on sait que l'aluminium demeure un métal d'avenir.

« En 2007, nous avons pu mesurer les impacts des changements fondamentaux survenant dans le vaste domaine des ressources, répertorier les secteurs les plus porteurs et peaufiner nos stratégies d'investissement pour les années à venir. »

QUE NOUS RÉSERVE L'ANNÉE 2008 ?

La pétrochimie traditionnelle continuera à éprouver des difficultés, mais il pourrait y avoir de bonnes occasions d'affaires dans le développement de certains plastiques.

L'essor minier va se poursuivre. Le temps est à la croissance et la SGF a en mains les outils pour y participer et en tirer des bénéfices.

Du côté des métaux, nous chercherons à favoriser la production de nouveaux alliages et comptons étendre notre intervention en aval de la production en soutenant la croissance d'industries qui utilisent les métaux comme l'aluminium et le titane, ce qui se

traduira notamment par une présence accrue de la SGF dans des domaines tels l'aérospatiale et les transports.

Par ailleurs, les gouvernements fédéral et québécois ont adopté des réglementations sur l'intégration d'éthanol et de biodiesel aux carburants courants. Cela pourrait engendrer des occasions d'affaires, surtout dans le développement de l'éthanol cellulosique, plus acceptable sur le plan écologique que l'éthanol à base de maïs-grain. Il s'agit là d'une voie prometteuse au Québec, compte tenu de l'ampleur de la biomasse disponible.

L'émergence des préoccupations environnementales crée aussi un contexte favorable à la croissance des entreprises dans la gestion des matières résiduelles. Ainsi, nous comptons appuyer la croissance d'équipementiers et contribuer au travail de consolidation qui doit être fait pour que le secteur de la récupération et du recyclage devienne un véritable acteur du développement durable au Québec.

Le Groupe Mines, Matériaux, Énergie, Environnement de la SGF mène ses activités dans un vaste secteur en pleine effervescence. Il a bien ciblé les créneaux d'avenir et compte aller de l'avant en 2008.

NOS PRINCIPALES PARTICIPATIONS NOS PARTENAIRES

(au 28 mars 2008)

Pourcentage détenu par la SGF

Aluminerie Alouette Rio Tinto Alcan, Austria Metall (Autriche), Hydro Aluminium (Norvège), Marubeni (Japon)	13 %
Chimie ParaChem Petro-Canada	49 %
Interquisa Canada Cepsa (Espagne)	49 %
Petresa Canada Cepsa (Espagne)	49 %
Pétromont Dow Chemical (États-Unis)	50 %
Projet Ungava Stornoway Diamond	50 %
PTT Poly Canada Shell Chemicals (États-Unis)	50 %
SOQUEM	100 %

GROUPE PRODUITS FORESTIERS

DE QUOI A ÉTÉ FAITE L'ANNÉE 2007 ?

Dans quelques années, on soulignera probablement l'importance de 2007 comme année charnière pour le secteur des produits forestiers qui, après une période difficile, a mis le cap sur la relance. De fait, deux événements notables ont marqué le dernier exercice :

D'abord, 2007 a été une année de réflexion. La SGF a organisé un forum sur l'industrie du sciage et de la transformation avec ses partenaires et le spécialiste Peter Woodbridge. Nos travaux ont alimenté le Sommet sur l'avenir du secteur forestier qui s'est tenu en fin d'année et qui a lui-même inspiré le Livre vert présenté par le gouvernement dès les premiers jours de 2008. De fait, il est en train d'émerger au Québec un nouveau modèle innovateur de gestion forestière qui pourrait peut-être régler, à long terme, le contentieux avec les États-Unis concernant le bois d'œuvre.

Ensuite, la restructuration est amorcée dans le secteur des pâtes et papiers. Nous pouvons d'ailleurs observer les effets positifs de ce redéploiement : déjà, on note une hausse du prix des produits.

**« L'AVENIR S'ANNONCE
BEAUCOUP PLUS PROMETTEUR
QU'IL Y A UN AN. »**

Georges Kobrynsky

Vice-président principal, Investissements
Groupe Produits forestiers



COMMENT ÉVOLUE LE PORTEFEUILLE DE LA SGF ?

Nous avons enrichi notre portefeuille d'un très bel investissement de 37,5 millions de dollars dans Induspac. Ce placement s'inscrit parfaitement dans notre plan stratégique, car Induspac est une entreprise ultra moderne qui offre une vaste gamme de solutions d'emballage. L'entreprise est dirigée par une solide équipe qui a mis au point une stratégie très dynamique d'expansion sur la scène internationale. Nous sommes très heureux de cet investissement dont les retombées sont déjà positives.

Dans l'ensemble, notre portefeuille va bien. Parmi les faits importants de l'année, mentionnons que Kruger Wayagamack a adopté les mesures nécessaires pour réduire ses pertes, et l'entreprise se positionne maintenant en vue d'une reprise. Cascades, pour sa part, a conclu en Europe un nouveau partenariat prometteur.

« Même si certaines des entreprises dans lesquelles nous avons investi sont encore dans la tourmente, nous avons une grande confiance dans le potentiel du secteur forestier. »

QUE NOUS RÉSERVE L'ANNÉE 2008 ?

Nous prévoyons une bonne année en 2008, et nous analysons différentes possibilités d'investissement dans les entreprises de deuxième et de troisième transformation. Nous sommes aussi toujours prêts à participer à la consolidation du secteur, notamment dans le domaine du sciage.

De plus, la réflexion amorcée par le dépôt du Livre vert du gouvernement se poursuivra et tous les acteurs du milieu vont participer activement à la définition du nouveau modèle. Cette perspective nous apparaît très encourageante. Nous pouvons donc voir des signes annonciateurs de reprise.

D'abord, nous voyons poindre une nouvelle façon d'aborder les relations de travail. Dans tous les segments de l'industrie forestière, on voit les

employeurs et les syndicats travailler de concert pour améliorer la capacité concurrentielle et la productivité de leurs entreprises. Voilà une des conséquences de la réflexion des derniers mois, une conscience nouvelle que la relance passe par le partenariat.

Ensuite, les effets de la restructuration se font sentir. Dans le domaine du papier journal, par exemple, les prix ont recommencé à monter. C'est essentiel pour la rentabilité du secteur et la préservation des emplois.

Enfin, dans le secteur du bois d'œuvre, nous espérons une reprise rapide de l'économie américaine. Nous visons les produits de transformation pour lesquels le marché américain présente de bonnes perspectives.

J'ai une très grande confiance dans le potentiel du secteur forestier. La SGF est partenaire du milieu depuis 40 ans, elle en est demeurée le partenaire durant les moments difficiles et elle a à la fois la capacité financière et l'expertise pour participer à sa relance.

NOS PRINCIPALES PARTICIPATIONS NOS PARTENAIRES

(au 28 mars 2008)

Pourcentage détenu par la SGF

Cascades Public	8 %
Gestion forestière Lacroix	100 %
Groupe Emballage Spécialisé (Induspac) Groupe Induspac Emballage	ND
Kruger Wayagamack Kruger	49 %
Produits forestiers Temrex Tembec	50 %
Sacopan Masonite International, Boisaco	25 %
Temlam Tembec	50 %

GROUPE TECHNOLOGIES ET SCIENCES DE LA VIE

Le regroupement des équipes Technologies de l'information et des communications et Sciences de la vie s'est effectué en fin d'année, et a constitué une étape importante du repositionnement stratégique de la SGF. Le Groupe Technologies et Sciences de la vie chapeaute désormais ces deux secteurs.

SECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

DE QUOI A ÉTÉ FAITE L'ANNÉE 2007 ?

Le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) demeure très vigoureux. Le taux de croissance annuel composé de 8,5 % enregistrée à l'échelle mondiale entre 2001 et 2007, représente une croissance annuelle de 1,3 à 1,5 fois supérieure à celle de l'économie en général. Ce secteur est en effet générateur de richesse et d'emplois de qualité, car l'investissement en technologies se traduit par des gains de productivité et permet aux entreprises des autres secteurs de l'économie québécoise d'améliorer leur position concurrentielle au niveau mondial.

« LE QUÉBEC EST UNE PÉPINIÈRE DE TALENTS ET DE CRÉATIVITÉ DANS LE DOMAINE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS. »

Pierre Puglièse
Vice-président principal, Investissements
Groupe Technologies et Sciences de la vie



Nous avons vu se confirmer en 2007 le mouvement de consolidation de l'industrie mondiale des TIC, et vu les grands devenir encore plus grands. Ainsi, les 250 plus grandes entreprises dans le monde encaissent maintenant à elles seules la moitié des recettes à l'échelle de la planète.

Au Canada, la situation est similaire en ce qui touche au rythme de croissance, mais le portrait québécois est sensiblement différent; on y enregistre en effet une forte croissance dans le logiciel, environ 10 %, mais un recul dans la fabrication.

COMMENT ÉVOLUE LE PORTEFEUILLE DE LA SGF ?

La SGF est très fière d'être devenue partenaire de Logibec par un placement de 9,6 millions de dollars. Il s'agit d'une des dix plus grandes entreprises canadiennes en fabrication, commercialisation, implantation et soutien technique de systèmes d'information destinés au secteur de la santé et des services sociaux. C'est une superbe entreprise, bien présente au Québec et au Canada et qui possède une filiale active aux États-Unis. Au total, Logibec dessert une clientèle d'environ 6 000 établissements, représentant 12 % de part du marché.

En 2007, l'équipe des TIC a fait un travail exceptionnel de renouvellement de son plan stratégique. La SGF peut donc affirmer aujourd'hui posséder une très bonne connaissance de l'industrie québécoise des TIC; c'est ce qui lui a permis de segmenter son champ d'action et de bien identifier les secteurs où le Québec dispose déjà d'un avantage stratégique, d'un « écosystème » favorable.

Cet investissement révèle par ailleurs le bien-fondé stratégique d'avoir réuni sous un même parapluie les TIC et les sciences de la vie. Nous en sommes très heureux.

« La SGF est un des rares investisseurs capables de participer à de grands projets technologiques, ayant à la fois la capacité financière et l'expertise pour jouer un rôle de premier plan dans ce qui s'annonce comme un nouvel essor des TIC au Québec. »

Aussi la SGF a en mains tous les atouts nécessaires pour jouer un rôle moteur dans la croissance de l'industrie.

QUE NOUS RÉSERVE L'ANNÉE 2008 ?

Nous avons plusieurs entreprises dans notre pipeline et nous sommes en veille sur plusieurs autres. Nous sommes prêts à saisir les occasions d'affaires intéressantes.

Le Québec est une pépinière de talents et de créativité dans le domaine des TIC. C'est une force et il nous faut rester vigilants afin de maintenir cet avantage. C'est que ce secteur est extrêmement fragmenté. En effet, seulement 5 % des entreprises comptent plus de 100 employés. Or, on constate que les mouvements de fusions et acquisitions ont repris à l'échelle mondiale, et il devient très important de consolider certains segments de l'industrie et de constituer des entreprises d'envergure.

SECTEUR DES SCIENCES DE LA VIE

DE QUOI A ÉTÉ FAITE L'ANNÉE 2007 ?

Le fait marquant de 2007 est certainement le rendement exceptionnel qu'a réalisé la SGF en vendant sa participation dans Orthosoft. En effet, ce placement initial de 7 millions de dollars, effectué en décembre 2006, a été cédé en octobre 2007 pour 11 millions de dollars dans le cadre de l'acquisition d'Orthosoft par la société suisse Zimmer. L'acquisition appuie significativement la percée internationale d'Orthosoft et le rayonnement de l'expertise québécoise.

L'investissement dans la société Orthosoft, qui crée des logiciels d'aide à la prise de décision pour les chirurgiens orthopédiques, démontre par ailleurs la pertinence pour la SGF d'avoir réuni sous une même direction les groupes Technologies de l'information et des communications et Sciences de la vie. Il y a en effet de nombreuses occasions d'affaires au point de rencontre de ces deux domaines où le Québec a un grand potentiel de succès et compte déjà de belles réussites.

Auparavant, le Groupe Sciences de la vie concentrait ses activités dans le capital de risque et le domaine ciblé des biotechnologies, alors qu'il est maintenant actif en capital de développement et agit davantage comme levier de croissance. Le groupe intervient donc à la phase suivant celle du capital de risque pour aider les entreprises à grandir et à se développer à partir du Québec. Autrement dit, 2006 et 2007 ont marqué le passage du risque technologique au risque commercial. Ce positionnement est plus conforme à l'expertise et au rôle de développeur économique de la SGF.

un dollar plus faible que la devise américaine. La joute est donc plus ardue. Mais le Québec dispose encore de plusieurs atouts pour réussir : une expertise reconnue à l'échelle internationale, une abondance de centres de recherche, de nombreuses universités et plusieurs investisseurs capables de prendre le relais à toutes les étapes du développement d'une entreprise.

La SGF est en meilleure position que jamais pour saisir les occasions d'affaires de ce secteur en pleine croissance.

LA SGF EST EN MEILLEURE POSITION QUE JAMAIS POUR SAISIR LES OCCASIONS D'AFFAIRES DE CE SECTEUR EN PLEINE CROISSANCE.

COMMENT A ÉVOLUÉ LE PORTEFEUILLE DE LA SGF ?

Notre portefeuille est en train d'évoluer pour s'harmoniser avec nos orientations. Les perspectives sont favorables et nous sommes confiants d'atteindre nos objectifs dans cet important secteur de notre économie.

QUE NOUS RÉSERVE L'ANNÉE 2008 ?

Dès le début de 2008, nous avons participé au rachat d'Axcan Pharma. La privatisation de cette société inscrite en bourse s'est préparée au cours de 2007. L'opération permettra à Axcan de mettre en place un important projet de croissance.

D'autres dossiers sont actuellement à l'étude et le contexte économique demeure favorable à de nouveaux placements, et ce, malgré un ralentissement.

Le domaine des sciences de la vie en est un de haut savoir, où la formidable montée du dollar canadien et le ralentissement économique chez nos voisins ont moins d'impact que dans d'autres secteurs plus traditionnels de l'économie. Ce qui ne signifie pas pour autant que la conjoncture n'a sur lui aucun effet. De fait, le Québec a perdu l'avantage que lui procurait

NOS PRINCIPALES PARTICIPATIONS NOS PARTENAIRES

(au 28 mars 2008)	Pourcentage détenu par la SGF
AEterna Zentaris Fonds de solidarité FTQ, public	17 %
Atrium Innovations Fonds de solidarité FTQ, public	6 %
Axcan Pharma TPG Capital (États-Unis)	ND
CryoCath Technologies Strategos Fund et Strategos Master Fund, Montrosco Bolton Investments, public	8 %
Logibec Groupe Informatique Public	5 %
MediaMed Technologies Investisseurs privés	30 %
Technologies Miranda Public	8 %
TeraXion Banque de développement du Canada, Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches, Banque Royale du Canada	38 %
Warnex Natcan, public	18 %

REVUE FINANCIÈRE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007



REVUE FINANCIÈRE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007

33	ANALYSE PAR LA DIRECTION DES RÉSULTATS, DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES FLUX DE TRÉSORERIE
37	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
37	RAPPORT DE LA DIRECTION
38	RAPPORT DES VÉRIFICATEURS
39	ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
40	BILAN CONSOLIDÉ
41	ÉTAT CONSOLIDÉ DU DÉFICIT ET CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU
41	ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU
42	ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
43	NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ANALYSE PAR LA DIRECTION DES RÉSULTATS, DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES FLUX DE TRÉSORERIE

AFIN DE PERMETTRE UNE COMPRÉHENSION APPROFONDIE DE SA PERFORMANCE FINANCIÈRE, LA SGF PRODUIT DES ÉTATS CONDENSÉS SUPPLÉMENTAIRES EN CE QUI A TRAIT À SES RÉSULTATS, SA SITUATION FINANCIÈRE ET SES FLUX DE TRÉSORERIE.

RÉSULTATS

État condensé supplémentaire des résultats

(en millions de dollars)	2007	2006
Revenus		
Résultats des placements	26	62
Gain sur réalisation de placements et autres	169	102
	195	164
Frais		
Frais d'exploitation	34	33
Pertes sur placements	104	56
Bénéfice net	57	75
Rendement sur les capitaux propres	3,0 %	4,1 %

La SGF a réalisé un bénéfice net de 57 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, contre 75 millions pour l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable à des pertes sur placements accrues et à des résultats inférieurs provenant des placements, atténués par des gains plus élevés sur réalisation de placements.

Résultats des placements

(en millions de dollars)	2007	2006
Résultats des participations		
Mines, Matériaux, Énergie, Environnement		
Mines, Matériaux	41	55
Énergie, Environnement	(45)	(7)
Produits forestiers	(19)	(9)
Technologies et Sciences de la vie		
Technologies	1	(1)
Sciences de la vie	–	–
Agroalimentaire	15	9
Corporatif	2	2
Gain sur variation de la juste valeur marchande des placements de capital de risque	24	5
Revenus d'intérêt sur encaisse	7	8
	26	62

Les placements de la SGF ont connu une baisse marquée de leur rentabilité qui est passée de 62 millions de dollars en 2006 à 26 millions en 2007, surtout en raison des pertes considérables encourues dans le secteur Énergie, Environnement.

Dans le Groupe Mines, Matériaux, Énergie, Environnement, nous distinguons deux secteurs d'activité. Le premier, Mines, Matériaux, a enregistré un bénéfice de 41 millions de dollars en 2007, contre 55 millions en 2006. L'accroissement du prix des matières premières jumelé à la hausse de valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu pour effet de réduire la marge brute d'Albecour dans le secteur de l'aluminium. Le second secteur, Énergie, Environnement, a subi des pertes s'élevant à 45 millions de dollars en 2007, contre 7 millions en 2006. Cette hausse importante des pertes est principalement due à l'appréciation continue du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la hausse sans précédent du prix du pétrole, lesquelles ont eu pour effet de réduire considérablement les marges de profitabilité dans le secteur de la pétrochimie.

Dans le Groupe Produits forestiers, le déclin continu des mises en chantier domiciliaires aux États-Unis ainsi que la faiblesse des marchés pour certains produits de papier, tels que les papiers couchés, ont eu des répercussions négatives sur la profitabilité du groupe. Les pertes de 2007 ont totalisé 19 millions de dollars par rapport à 9 millions en 2006.

Le Groupe Agroalimentaire a réalisé un bénéfice de 15 millions de dollars, en hausse de 6 millions par rapport à 2006. Cette bonne performance est attribuable en grande partie à l'une de nos sociétés œuvrant dans la transformation agroalimentaire qui a réussi à retrouver le chemin de la rentabilité en 2007 en raison de son programme de réduction de coûts.

En ce qui a trait aux placements de capital de risque, la variation de la juste valeur marchande en 2007 a résulté en un gain de 24 millions de dollars, contre 5 millions pour l'exercice précédent. Cette amélioration est due à la bonne performance boursière de CryoCath Technologies et de Cambridge Display Technology, cette dernière ayant été sujette à une prise de contrôle par Sumitomo Chemical.

Le gain sur réalisation de placements et autres s'est chiffré à 169 millions de dollars en 2007, contre 102 millions en 2006. Les gains réalisés en 2007 sont principalement attribuables à la vente de la totalité des actions de Theratechnologies et de Groupe ADF ainsi qu'une partie des actions d'Atrium Innovations, à un gain sur renégociation de dette à long terme dans une contreprise et à un gain de change sur des dettes libellées en dollars américains.

Frais

Les frais d'exploitation de la SGF se sont chiffrés à 34 millions de dollars en 2007, représentant une hausse de 1 million par rapport à 2006. Ces frais représentent 1,8 % des capitaux propres pour 2007 et 2006.

Les pertes sur placements s'établissaient à 104 millions de dollars en 2007 par rapport à 56 millions en 2006. Des pertes ont été comptabilisées en 2007 afin de réduire la valeur comptable du placement dans Pétrumont, suite à l'annonce de la fermeture pour une période de temps indéterminée de cette société le 12 février 2008, de réduire la valeur des liquidités qui avaient été investies dans le papier commercial non bancaire adossé à des actifs (PCAA), suite au reclassement de cet item comme placement à long terme, et finalement, de refléter la baisse de valeur de certains autres actifs.

SITUATION FINANCIÈRE

Afin d'améliorer la compréhension de sa situation financière, la SGF produit un bilan à la valeur de consolidation.

	au 31 décembre	
(en millions de dollars)	2007	2006
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	104	146
Placements	1 808	1 744
Autres actifs	22	28
Total de l'actif	1 934	1 918
Passif et capitaux propres		
Passifs	24	18
Capitaux propres		
Capital-actions	2 173	2 173
Déficit	(221)	(273)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(42)	-
	1 910	1 900
Total du passif et des capitaux propres	1 934	1 918

Suite à la mise en œuvre par la SGF de trois nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers le 1^{er} janvier 2007, une plus grande partie du bilan de la SGF est maintenant évaluée à la juste valeur (se reporter à la note 1 – Modifications de conventions comptables).

En vertu de ces nouvelles normes, tous les placements, à l'exception de filiales, coentreprises, sociétés satellites, sociétés de placement et prêts et créances, sont classés comme « disponibles à la vente » et ceux cotés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur. Toute variation de cette juste valeur est comptabilisée dans les *autres éléments du résultat étendu* comme gains et pertes non réalisés. Au moment de la disposition ou d'une baisse durable de la juste valeur, ces gains ou pertes deviennent réalisés et ils sont reclassés dans les résultats consolidés.

Au cours de l'année, les capitaux propres sont passés de 1 900 millions de dollars à la fin 2006 à 1 910 millions au 31 décembre 2007, principalement en raison du bénéfice net enregistré au cours de l'exercice 2007, atténué par le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Au 31 décembre 2007, le cumul des autres éléments du résultat étendu était d'un montant négatif de 42 millions de dollars par rapport à un montant positif de 63 millions au début de l'année, soit une variation négative de 105 millions de dollars. Cette variation négative, enregistrée dans les *autres éléments du résultat étendu* au cours de l'année, provient essentiellement de la baisse non réalisée de la juste valeur des placements cotés et le reclassement de gains réalisés au cours de l'exercice aux résultats consolidés.

FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars)	2007	2006
Sources de fonds		
Réalisations de placements	210	201
Dividendes, intérêts et autres	154	63
	364	264
Utilisation de fonds		
Mises de fonds - investissements	(233)	(233)
Frais d'exploitation, taxe sur capital et autres	(41)	(35)
	(274)	(268)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	90	(4)
Reclassification du PCAA à long terme	(132)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie - au début	146	150
Trésorerie et équivalents de trésorerie - à la fin	104	146

Sources de fonds

Les flux de trésorerie provenant de la réalisation de placements se sont élevés à 210 millions de dollars en 2007, contre 201 millions en 2006. Les dividendes, intérêts et autres se sont chiffrés à 154 millions de dollars en 2007, par rapport à 63 millions l'année précédente.

Utilisation de fonds

Les flux de trésorerie liés aux investissements ont totalisé 233 millions de dollars en 2007, soit le même niveau d'investissement qu'en 2006. Les frais d'exploitation, taxe sur capital et autres se sont chiffrés à 41 millions de dollars par rapport à 35 millions l'année précédente. En 2007, la SGF a reclassé aux placements à long terme, 132 millions de dollars qu'elle avait investis dans les PCAA.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie qui s'élevaient à 146 millions de dollars au 31 décembre 2006 ont diminué à 104 millions à la fin 2007.

Au 31 décembre 2007, la SGF en tant que société mère disposait d'un crédit bancaire autorisé et non utilisé de 400 millions de dollars, en vertu de conventions de crédit conclues avec deux banques canadiennes.

INVESTISSEMENTS

Le tableau suivant résume les investissements effectués par chaque groupe :

(en millions de dollars)	2007	2006
Mines, Matériaux, Énergie, Environnement		
Mines, Matériaux	16	17
Énergie, Environnement	8	12
Produits forestiers	37	155
Technologies et Sciences de la vie		
Technologies	14	4
Sciences de la vie	2	7
Agroalimentaire	15	20
Corporatif	141	18
	233	233

Au cours de 2007, la SGF a réalisé pour 233 millions de dollars d'investissements. Les principaux investissements ont été effectués dans Alliance Films, Induspac, Le Massif, Lionsgate Entertainment, Logibec et le projet diamantifère Ungava.

RISQUES

Dans le cadre de sa mission visant à réaliser des projets de développement économique avec des partenaires et à des conditions de rentabilité normales, la SGF s'expose à des risques importants. Le portefeuille de la SGF étant exclusivement constitué d'investissements sous forme de capital de développement, il comporte un risque élevé lorsque comparé aux portefeuilles d'institutions d'investissement fiscalisées, qui elles bénéficient de la possibilité de se diversifier dans les titres boursiers et obligataires.

Les cycles économiques mondiaux ou sectoriels – Les entreprises qui constituent le portefeuille de la SGF sont pour la plupart exposées à la conjoncture mondiale, soumises notamment aux variations des taux de change, du prix des matières premières et produits substitués, ainsi que de la croissance économique. Tous ces facteurs rendent les prévisions difficiles, d'autant plus que la SGF investit souvent dans des projets à long terme. Une variation défavorable de l'un ou l'autre de ces facteurs peut avoir des répercussions majeures sur la valeur des entreprises en portefeuille.

Les risques propres aux secteurs des technologies et sciences de la vie – Ces deux secteurs d'activité présentent des risques particuliers, tels que la difficulté de sélectionner un produit ou une technologie qui présente un réel intérêt ou potentiel commercial, ou encore de l'appliquer à un processus industriel de manière rentable, sans oublier l'apparition de technologies de substitution et l'obsolescence.

Les risques propres au domaine minier – Le secteur minier, plus particulièrement l'exploration minière, est un domaine spéculatif qui comporte des risques intrinsèques, notamment la possibilité que des gisements s'avèrent non rentables et qu'il soit difficile de liquider certains placements dans des conditions optimales.

Les partenaires – Dans le cadre de la poursuite de sa mission, la SGF recherche des partenaires stratégiques auxquels s'associer. Ces partenaires peuvent s'avérer incapables de remplir leurs obligations, ce qui, le cas échéant, peut avoir des répercussions considérables pour la SGF sur le plan de ses projets et de ses propres obligations. En outre, il peut être difficile de trouver des partenaires de remplacement.

Le personnel – Le succès de la SGF est largement tributaire de sa capacité à recruter et à conserver du personnel spécialisé, notamment des gestionnaires et des analystes d'expérience. Sans l'accès aux compétences requises, la SGF pourrait éprouver certaines difficultés dans le déploiement de ses stratégies et l'exécution de ses plans d'affaires.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DE LA DIRECTION

Au Ministre des Finances

Les états financiers consolidés de la Société générale de financement du Québec (la « Société ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers consolidés. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et les vérificateurs indépendants de la Société, examine les états financiers consolidés et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. et le Vérificateur général du Québec ont procédé à la vérification des états financiers consolidés de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et le rapport des vérificateurs expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de leur opinion. Les vérificateurs peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne la vérification.

Le président-directeur général,



Pierre Shedleur, FCA

Le vice-président et
chef de la direction financière,



Jean-Jacques Carrier, CA

Montréal (Québec)
Le 28 mars 2008

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au Ministre des Finances

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Société générale de financement du Québec (la « Société ») au 31 décembre 2007 et les états consolidés des résultats, du déficit et cumul des autres éléments du résultat étendu, du résultat étendu et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V - 5.01), nous déclarons que, à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, à l'exception des modifications de conventions comptables décrites à la note 1.



Comptables agréés



Le vérificateur général du Québec,
Renaud Lachance, CA

Montréal (Québec)
Le 28 mars 2008

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2007 avec chiffres correspondants de 2006

(en milliers de dollars)	2007	2006
Chiffre d'affaires (note 4)	1 501 101	1 452 737
Charges d'exploitation :		
Coût des produits vendus	1 349 833	1 224 832
Frais généraux, de vente et d'administration	112 081	115 824
Amortissements (notes 12 et 13)	75 966	81 005
Perte de valeur des écarts d'acquisition	181	919
	1 538 061	1 422 580
Bénéfice (perte) d'exploitation d'entreprises poursuivies	(36 960)	30 157
Part du bénéfice (perte) des sociétés satellites	11 606	(4 736)
Revenus de dividendes et d'intérêts sur placements	5 620	2 266
Bénéfice (perte) d'exploitation des activités poursuivies avant les postes suivants :	(19 734)	27 687
Gain sur variation de la juste valeur des sociétés de placement	24 284	4 857
Pertes sur placements (note 5)	(52 790)	(21 094)
Dévaluation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs (note 6)	(38 724)	(627)
Gain net à l'aliénation de placements et autres (note 7)	147 780	93 447
Bénéfice d'exploitation des activités poursuivies	60 816	104 270
Revenus (frais) financiers (note 8)	2 631	(14 400)
Autres revenus	3 372	2 885
Charge d'impôts sur les bénéfices futurs	-	(24 698)
Bénéfice des activités poursuivies (note 4)	66 819	68 057
Bénéfice (perte) des activités abandonnées (note 9)	(9 333)	7 430
Bénéfice net (note 4)	57 486	75 487

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

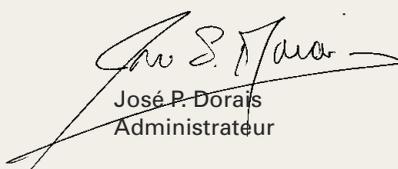
BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 décembre

(en milliers de dollars)	2007	2006
Actif		
Actif à court terme :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	145 749	236 546
Placements temporaires, taux d'intérêt variant entre 3,69 % et 4,60 %	4 382	10 062
Débiteurs	191 642	193 378
Stocks	208 448	221 347
Frais payés d'avance	6 847	7 688
Tranche à court terme des placements (notes 10 et 11)	63 216	9 650
Tranche à court terme des autres actifs (note 13)	1 570	1 518
Actifs à court terme destinés à la vente (note 9)	117	1 525
	621 971	681 714
Placements (notes 10 et 11)	684 842	590 763
Immobilisations corporelles (note 12)	1 028 773	1 152 574
Écarts d'acquisition	647	352
Autres actifs (note 13)	105 100	104 920
Actifs à long terme destinés à la vente (note 9)	143	2 851
Total de l'actif	2 441 476	2 533 174
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme :		
Découverts bancaires	970	4 485
Emprunts bancaires	17 697	8 566
Créditeurs et charges à payer	153 198	163 380
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 14)	128 044	106 183
Tranche à court terme des autres passifs à long terme (note 15)	8 315	5 665
Passifs à court terme d'entreprises destinées à la vente (note 9)	66	1 932
	308 290	290 211
Dette à long terme (note 14)	184 349	303 678
Autres passifs à long terme (note 15)	39 075	38 432
Passifs à long terme d'entreprises destinées à la vente (note 9)	–	1 121
	531 714	633 442
Capitaux propres :		
Capital-actions (note 16)	2 173 340	2 173 340
Déficit	(221 592)	(273 608)
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 17)	(41 986)	–
	1 909 762	1 899 732
Engagements, garanties et éventualités (note 22)		
Total du passif et capitaux propres	2 441 476	2 533 174

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil,


Stephen Rosenhek
Administrateur

José P. Dorais
Administrateur

ÉTAT CONSOLIDÉ DU DÉFICIT ET CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exercice terminé le 31 décembre 2007 avec chiffres correspondants de 2006

(en milliers de dollars)	2007	2006
Déficit au début	(273 608)	(349 095)
Incidence initiale de l'adoption des normes comptables relatives aux instruments financiers (note 1)	(5 470)	–
	(279 078)	(349 095)
Bénéfice net	57 486	75 487
Déficit à la fin	(221 592)	(273 608)
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Incidence initiale de l'adoption des normes comptables relatives aux instruments financiers (note 1)	62 838	–
Autres éléments du résultat étendu	(104 824)	–
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin	(41 986)	–
Total	(263 578)	(273 608)

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exercice terminé le 31 décembre 2007 avec chiffres correspondants de 2006

(en milliers de dollars)	2007	2006
Bénéfice net	57 486	75 487
Autres éléments du résultat étendu		
Gains et pertes nets non réalisés sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gains (pertes) non réalisés		
- Actions cotées	(42 443)	–
- Titres de créance	(376)	–
Reclassement des gains réalisés dans le bénéfice net	(60 514)	–
Reclassement d'un gain réalisé contre un placement	(1 647)	–
	(104 980)	–
Gains et pertes nets non réalisés sur couverture de flux de trésorerie		
Gains non réalisés	3 244	–
Reclassement des gains réalisés dans le bénéfice net	(3 125)	–
Part des gains non réalisés d'une société satellite	1 133	–
Part du reclassement des gains réalisés d'une société satellite dans le bénéfice net	(980)	–
	272	–
Part des pertes non réalisées sur écart de conversion des devises d'une société satellite	(116)	–
Autres éléments du résultat étendu	(104 824)	–
Résultat étendu	(47 338)	75 487

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre 2007 avec chiffres correspondants de 2006

(en milliers de dollars)	2007	2006
Activités d'exploitation :		
Bénéfice des activités poursuivies	66 819	68 057
Ajustements pour :		
Amortissements	75 966	81 005
Part (du bénéfice) de la perte des sociétés satellites	(11 606)	4 736
Gain sur variation de la juste valeur des sociétés de placement	(24 284)	(4 857)
Pertes sur placements	52 790	21 094
Dévaluation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	38 724	627
Perte de valeur des écarts d'acquisition	181	919
Gain net à l'aliénation de placements et autres	(147 780)	(93 447)
Gain net sur variation de change de la dette et de placements	(17 570)	(249)
Dividendes reçus des sociétés satellites	1 674	1 094
Impôts sur les bénéfices futurs	–	24 698
Avantages sociaux futurs	317	3 672
Intérêts capitalisés	3 371	6 453
Autres éléments, montant net	(2 290)	41
	36 312	113 843
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 18)	18 394	6 626
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies	54 706	120 469
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation abandonnées	(2 320)	(4 736)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	52 386	115 733
Activités d'investissement :		
Placements temporaires	5 680	(2 663)
Acquisitions d'entreprises et de placements (notes 4 et 19)	(349 911)	(196 302)
Réalizations d'entreprises et de placements	223 265	231 776
Nouvelles immobilisations corporelles (notes 4 et 18b))	(29 281)	(33 791)
Autres activités d'investissement (note 18b))	(7 366)	(12 604)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies	(157 613)	(13 584)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement abandonnées	–	(1 935)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(157 613)	(15 519)
Activités de financement :		
Emprunt bancaire	10 057	–
Augmentation de la dette à long terme	29 831	7 615
Versements sur la dette à long terme	(21 319)	(48 729)
Versements sur les souscriptions d'actions	(235)	(4 740)
Autres activités de financement	(328)	981
Flux de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies	18 006	(44 873)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement abandonnées	(130)	(788)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	17 876	(45 661)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(87 351)	54 553
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	232 140	177 587
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice liées aux activités poursuivies	144 779	232 061
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice liées aux activités abandonnées	10	79
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	144 789	232 140
Les trésoreries et équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	145 749	236 546
Découverts bancaires	(970)	(4 485)
	144 779	232 061
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie (note 18) :		
Intérêts payés	21 360	23 334

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2007

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

La Société a été constituée en 1962 en vertu de la *Loi sur la Société générale de financement du Québec (L.R.Q., chapitre S-17)*, laquelle a été modifiée en 1996. Le gouvernement du Québec en est l'actionnaire unique. La Société a pour objet de réaliser, en collaboration avec des partenaires et à des conditions de rentabilité normales, des projets de développement économique, notamment dans le secteur industriel, en conformité avec la politique de développement économique du gouvernement du Québec. Elle est notamment présente dans les groupes suivants : Mines, Matériaux, Énergie, Environnement; Produits forestiers; Technologies et Sciences de la vie; Agroalimentaire.

1. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le 1^{er} janvier 2007, la Société a adopté les exigences des nouveaux chapitres du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») relatifs aux instruments financiers : le chapitre 1530 intitulé « Résultat étendu », le chapitre 3855 intitulé « Instruments financiers — comptabilisation et évaluation », et le chapitre 3865 intitulé « Couvertures ». Les chiffres correspondants de l'exercice terminé le 31 décembre 2006 n'ont pas été retraités, conformément aux dispositions transitoires prévues.

a) Résultat étendu

Le chapitre 1530 introduit le concept du résultat étendu, lequel est calculé en incluant les autres éléments du résultat étendu au bénéfice net. Les autres éléments du résultat étendu représentent les variations des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances autres qu'en rapport avec les propriétaires, comme les gains et pertes non réalisés sur des actifs financiers classés comme disponibles à la vente, des variations de l'écart de conversion lié à des établissements étrangers autonomes et des variations de la juste valeur de la portion efficace des instruments de couverture de flux de trésorerie. À la suite de l'adoption de ce chapitre, les états financiers consolidés comprennent dorénavant l'état consolidé du résultat étendu. Les effets de l'adoption des normes ayant une incidence sur les autres éléments du résultat étendu sont inscrits rétroactivement sans retraitement depuis le 1^{er} janvier 2007. Le cumul des variations des autres éléments du résultat étendu est compris dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, lequel constitue une nouvelle catégorie présentée dans les capitaux propres au bilan consolidé.

b) Instruments financiers — comptabilisation et évaluation

Le chapitre 3855 établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers y compris les instruments dérivés. Conformément à ces normes, les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, doivent être comptabilisés dans le bilan consolidé lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier ou du contrat dérivé. De plus, cette norme prévoit que tous les instruments financiers seront évalués à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés.

La juste valeur d'un actif financier négocié sur un marché actif reflète généralement le cours acheteur et celle d'un passif financier négocié sur un marché actif, le cours vendeur.

Les instruments financiers sont dorénavant classés dans l'une des catégories suivantes : 1) détenus à des fins de transaction, 2) disponibles à la vente, 3) détenus jusqu'à l'échéance, 4) prêts et créances, et 5) autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle ils ont été classés.

- **Détenus à des fins de transaction** — Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur et les coûts de transaction sont comptabilisés aux résultats.
- **Disponibles à la vente** — Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres pour lesquels il n'existe pas de prix coté sur un marché actif et qui sont évalués au coût. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu, sauf les pertes de valeurs durables qui sont comptabilisées dans l'état des résultats. Au moment de la décomptabilisation de l'actif financier, les gains ou pertes cumulés, auparavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu, sont reclassés dans l'état des résultats. Les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.
- **Détenus jusqu'à l'échéance et prêts et créances** — Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et les prêts et créances sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif. Les intérêts créditeurs calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont comptabilisés dans « Revenus d'intérêts sur placements » de la période. Les coûts de transaction afférents sont comptabilisés aux résultats.

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

1. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

- **Autres passifs financiers** — Les autres passifs financiers sont évalués à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts débiteurs, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont comptabilisés dans « Frais financiers » de la période. Les coûts de transaction sont comptabilisés aux résultats, à l'exception de ceux engagés dans l'émission ou modification d'instruments d'emprunt à long terme, qui sont présentés en réduction de la dette à long terme et amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de vie prévue de la dette à long terme concernée.

À la suite de l'adoption de ces nouvelles normes, la Société a classé sa trésorerie et équivalents de trésorerie, placements temporaires et papier commercial non bancaire adossé à des actifs (« PCAA ») comme détenus à des fins de transaction. Les débiteurs sont classés comme des prêts et créances. Les placements sont classés comme disponibles à la vente, à l'exception des placements en titres de capitaux propres qui sont exclus des recommandations de cette norme, de prêts à recevoir qui sont classés comme des prêts et créances et de PCAA. À ce jour, la Société n'a aucun actif financier classé comme détenu jusqu'à l'échéance. Les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer, et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers, lesquels sont tous évalués à leur coût amorti.

Les instruments dérivés sont constatés à leur juste valeur comme actifs ou passifs financiers, y compris les dérivés incorporés dans des instruments financiers ou d'autres contrats non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées dans les frais financiers, exception faite des instruments dérivés désignés à titre de couverture des flux de trésorerie et pour lesquels la comptabilité de couverture est utilisée. Conformément aux nouvelles normes, la Société a choisi le 1^{er} janvier 2003 comme date de transition pour adopter ces normes liées aux instruments dérivés incorporés.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, un passif est constaté pour tenir compte de la juste valeur initiale de l'obligation liée aux garanties qui correspondent à la définition de garantie en vertu de la note d'orientation concernant les « Informations à fournir sur les garanties » (« NOC-14 »). Cette juste valeur initiale est amortie sur la durée de la garantie. Aucune autre évaluation à la juste valeur n'est requise par la suite, sauf si la garantie est considérée comme un instrument financier dérivé.

c) Couvertures

Le chapitre 3865 définit les critères qui doivent être remplis aux fins de l'application de la comptabilité de couverture ainsi que la façon d'appliquer la comptabilité de couverture à chacune des stratégies de couvertures permises.

Pour les instruments dérivés désignés comme des couvertures de la juste valeur (par exemple certains contrats boursiers pour la vente de produits finis utilisés par la Société), les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé de couverture inscrite aux résultats sont compensées en bonne partie par les variations de la juste valeur de l'élément couvert dans la mesure où la relation de couverture est efficace. Lorsque la couverture de la juste valeur cesse, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur de la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis aux résultats sur la durée de vie restante de la relation de couverture initiale.

Pour les instruments dérivés classés comme couverture de flux de trésorerie (tels que les swaps sur devises et sur taux d'intérêt, les contrats de change à terme et certains contrats boursiers pour la vente de produits finis utilisés par la Société), la tranche efficace de la relation de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu et la tranche inefficace est comptabilisée à l'état consolidé des résultats comme frais financiers. La tranche efficace de la relation de couverture reportée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu est reclassée aux résultats au cours de la même période durant laquelle l'élément couvert influe sur les résultats. Lorsque la couverture de flux de trésorerie cesse, les montants comptabilisés précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans les résultats au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur les résultats.

Les couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes sont traitées de façon similaire aux couvertures de flux de trésorerie.

Impact de l'adoption des nouvelles normes

Conformément aux règles de transition relatives à l'adoption de ces nouvelles normes, la Société a comptabilisé tous les actifs et passifs financiers dans le bilan consolidé en fonction de leur classification au 1^{er} janvier 2007. Tout ajustement de la valeur comptable antérieure a été comptabilisé soit comme un ajustement du solde du début du « Déficit », soit comme un ajustement du solde du « Cumul des autres éléments du résultat étendu » (« Cumul »), tout comme si les nouvelles normes avaient été utilisées dans le passé, sans retraiter par ailleurs les chiffres comparatifs des exercices précédents.

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)**1. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

Au 1^{er} janvier 2007, les ajustements suivants ont été enregistrés dans le bilan consolidé :

Augmentation (diminution)	Déficit	Cumul	Total
Actif			
Débiteurs	91	–	91
Placements	(350)	62 930	62 580
Immobilisations	(37 678)	–	(37 678)
Autres actifs	(3 921)	–	(3 921)
	(41 858)	62 930	21 072
Passif			
Créditeurs et charges à payer	91	92	183
Dette à long terme	(35 486)	–	(35 486)
Autres passifs à long terme	(993)	–	(993)
	(36 388)	92	(36 296)
Capitaux propres			
Déficit	(5 470)	–	(5 470)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	–	62 838	62 838
	(5 470)	62 838	57 368

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES**a) Informations à fournir concernant le capital et instruments financiers — présentation et informations à fournir**

L'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », le chapitre 3862, « Instruments financiers — informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers — présentation ». Ces nouvelles normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007, et la Société les adoptera le 1^{er} janvier 2008. La Société est à évaluer les exigences en matière de présentation et d'informations à fournir précisées dans les normes, mais ces dernières ne devraient pas avoir d'incidence sur les résultats de la Société.

Le chapitre 1535 établit les normes à l'égard de l'information à fournir sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Ces normes visent à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital adoptés par l'entité.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers — présentation et information à fournir ». L'information à fournir a fait l'objet d'une révision et d'une accentuation, alors que les exigences en matière de présentation sont demeurées les mêmes. Ces nouveaux chapitres viennent accroître l'importance de fournir de l'information sur la nature et la portée des risques inhérents aux instruments financiers et sur la façon dont la direction gère ces risques.

b) Stocks

L'ICCA a publié une nouvelle norme comptable, le chapitre 3031, intitulé « Stocks », qui remplacera le chapitre 3030, du même titre. Le chapitre 3031 exige que les stocks soient évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Il fournit des directives à l'égard de l'établissement du coût, y compris l'attribution des frais généraux et autres coûts aux stocks, interdit l'utilisation de la méthode du dernier entré, premier sorti (DEPS) et exige la reprise de réductions de valeur antérieures en cas de hausse ultérieure de la valeur des stocks. Cette norme exige aussi davantage d'information à l'égard des stocks et du coût des ventes. Cette nouvelle norme s'applique à compter du 1^{er} janvier 2008. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés.

c) Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » remplaçant le chapitre 3062 intitulé « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et le chapitre 3540 intitulé « Frais de recherche et de développement ». Des modifications à des fins d'uniformité ont été apportées à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA. Le chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Concernant les écarts d'acquisition, le chapitre 3064 comporte les mêmes exigences que l'ancien chapitre 3062. Ce nouveau chapitre s'appliquera aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1^{er} octobre 2008. Par conséquent, la Société adoptera les nouvelles normes au cours de son exercice débutant le 1^{er} janvier 2009. La Société évalue présentement l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur ses états financiers consolidés.

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Principe de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société générale de financement du Québec, de ses filiales et de ses coentreprises. Les comptes de ses filiales sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale, alors que les comptes de ses coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

b) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et passifs éventuels en date du bilan ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pour les périodes présentées. Les principales estimations sont relatives à l'évaluation de la juste valeur des placements, des immobilisations corporelles, des écarts d'acquisition et des avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont déterminés.

c) Instruments financiers

i) Classification

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires et le PCAA sont classés à titre d'« Actifs détenus à des fins de transactions » et sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur et les coûts de transaction sont comptabilisés aux résultats.

Les débiteurs sont classés dans la catégorie « Prêts et créances » et sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode de l'amortissement du taux d'intérêt effectif. Les intérêts créditeurs et les coûts de transaction afférents sont comptabilisés aux résultats.

Les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont classés dans les « Autres passifs financiers ». Ils sont évalués à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction sont comptabilisés aux résultats, à l'exception de ceux engagés dans l'émission ou la modification d'instruments d'emprunt à long terme, qui sont présentés en réduction de la dette à long terme et amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de vie prévue de la dette à long terme concernée. L'amortissement est inclus dans les intérêts sur la dette à long terme à l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements liquides à court terme, dont l'échéance initiale est égale ou inférieure à trois mois, et des découverts bancaires.

Placements temporaires

Les placements temporaires consistent principalement en acceptations bancaires, dont l'échéance est de plus de trois mois à un an.

ii) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier correspond généralement à la contrepartie pour laquelle l'instrument serait échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Les cours publiés dans un marché actif représentent la meilleure indication de la juste valeur et s'ils sont disponibles, la Société les utilise pour évaluer les instruments financiers. La juste valeur d'un actif financier négocié sur un marché actif reflète généralement le cours acheteur et celle d'un passif financier négocié sur un marché actif, le cours vendeur. Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, la juste valeur est déterminée au moyen d'une technique d'évaluation faisant appel, autant que possible, à des données observées sur les marchés. Ces techniques d'évaluation comprennent entre autres l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur le marché, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à partir de modèles d'évaluation, la Société a recours à des hypothèses couvrant le montant, l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et les taux d'actualisation utilisés. Ces hypothèses sont basées principalement sur des facteurs observables sur les marchés externes, y compris des facteurs comme les taux d'intérêt, les différentiels de taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des prix et des taux, selon le cas. Les hypothèses ou les données qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables sont utilisées lorsque des données externes ne sont pas disponibles.

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

d) Constatation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les marchandises ont été livrées, que les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés et que la collection est considérée probable.

e) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur du marché. Le coût est établi selon la méthode du coût moyen et la valeur du marché est définie comme le coût de remplacement ou la valeur de réalisation nette.

f) Placements

- **Disponibles à la vente** — Depuis le 1^{er} janvier 2007, les placements sont classés dans les actifs financiers disponibles à la vente, à l'exception de placements dans des sociétés satellites, des sociétés de placement ainsi que des prêts à recevoir classés comme prêts et créances. Avant cette date, ces placements étaient comptabilisés au coût d'acquisition et les gains et pertes réalisés à la disposition ainsi que les pertes à la constatation d'une moins-value étaient comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres, pour lesquels il n'existe pas de prix coté sur un marché actif et qui sont présentés au coût. Les gains et les pertes non réalisés relativement aux placements disponibles à la vente sont comptabilisés dans les « Autres éléments du résultat étendu ». Au moment de la disposition, ces gains ou pertes réalisés, déterminés selon le coût moyen, sont reclassés dans « Gain net à l'aliénation de placements » de l'état consolidé des résultats. Les revenus de dividendes et d'intérêts sont comptabilisés dans « Revenus de dividendes et d'intérêts sur placements » de l'état consolidé des résultats.

Les placements disponibles à la vente sont évalués périodiquement afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Les facteurs dont la Société tient compte pour déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation comprennent la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport à son coût ou à son coût après amortissement, la situation financière et les perspectives de l'entreprise, ainsi que l'intention de la Société de conserver le placement pendant une période suffisante pour permettre tout recouvrement de leur juste valeur. S'il existe une indication objective de dépréciation d'un placement se traduisant par une baisse durable de la juste valeur en deçà de son coût ou de son coût après amortissement, la perte cumulée des « Autres éléments du résultat étendu », s'il en est, est reclassée dans les « Pertes sur placements » de l'état consolidé des résultats.

La Société a choisi de comptabiliser les opérations sur les placements disponibles à la vente à la date de règlement, et de passer en charges les frais de transaction au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

- **Sociétés satellites** — Les placements dans des sociétés satellites, dans lesquelles la Société est en mesure d'exercer une influence notable, sont présentés à la valeur de consolidation, laquelle consiste à reconnaître la part de la Société dans les résultats de la société satellite depuis la date d'acquisition. Dans les cas de baisse de valeur durable, la Société réduit ses placements à la valeur de réalisation nette estimative.
- **Sociétés de placement** — Les placements de nature spéculative effectués dans des entreprises dans le but d'en soutenir le développement sont considérés comme des investissements de capital de risque. Ces placements sont détenus par des sociétés de placements et sont comptabilisés à leur juste valeur, laquelle est déterminée de la façon suivante par la direction de la Société :
 - i) Les actions cotées sont évaluées au cours acheteur à la clôture des marchés. Les actions pour lesquelles on dispose de valeurs boursières, mais dont la transférabilité est restreinte, sont ajustées d'un escompte. Dans la détermination du montant de cet escompte, la Société tient compte de la nature de l'entreprise, la durée de la restriction, la volatilité du titre ainsi que la capitalisation boursière de l'entreprise. Si le marché n'est pas actif, la juste valeur est déterminée au moyen d'une technique d'évaluation faisant appel, autant que possible, à des données observées sur les marchés. Ces techniques d'évaluation comprennent entre autres l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur le marché, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles d'évaluation.
 - ii) Les actions non cotées sont évaluées conformément aux techniques d'évaluation généralement reconnues.
- **Prêts et créances** — Les prêts et créances sont présentés au bilan consolidé, au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Un prêt est considéré douteux lorsqu'il existe, de l'avis de la direction, un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital ou de l'intérêt. Lorsqu'il est établi que des prêts deviennent douteux, la valeur comptable de ces prêts est ramenée à leur valeur de réalisation estimative.

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût, déduction faite des subventions gouvernementales s'y rapportant qui y sont comptabilisées lorsque les dépenses admissibles sont engagées. Le coût représente les coûts d'acquisition ou de construction, y compris les intérêts engagés lors de la construction d'usines. La Société pourvoit à l'amortissement selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue d'utilisation pour les actifs suivants :

Élément d'actif	Période
Bâtiment	de 10 à 40 ans
Matériel et équipement	de 3 à 25 ans
Autres	de 3 à 15 ans

Le coût d'acquisition des terrains boisés ainsi que des coûts de sylviculture sont capitalisés. L'amortissement est calculé selon un taux d'épuisement de la forêt en fonction des volumes du bois d'œuvre exploitable sur les terrains forestiers.

Aucun amortissement n'est comptabilisé sur les immobilisations corporelles en cours de construction, de développement ou mises hors service pour une période prolongée.

Lorsqu'il existe une obligation juridique liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles, la juste valeur du passif au titre de ces obligations est constatée dans la période au cours de laquelle les obligations naissent, s'il est possible d'en faire une estimation raisonnable. Les coûts qui en découlent sont capitalisés et augmentent la valeur comptable de l'immobilisation corporelle correspondante. La Société amortit le coût de la mise hors service des immobilisations et constate une charge de désactualisation sur le passif ayant trait à la durée de vie utile de l'immobilisation.

h) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant la valeur comptable des actifs à la valeur estimative des flux de trésorerie non actualisés futurs directement rattachés à l'utilisation des actifs et à leurs sorties éventuelles. Une perte de valeur est constatée lorsque la juste valeur, mesurée en fonction des flux monétaires actualisés générés pendant la durée de vie de l'actif, est inférieure à la valeur comptable des actifs.

i) Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités

Un actif à long terme à vendre est classé comme destiné à la vente dans la période au cours de laquelle tous les critères exigés sont atteints. Un actif à long terme destiné à être sorti par vente doit être évalué à la valeur comptable ou à la juste valeur moins les frais de vente, selon la moins élevée des deux, et ne doit pas être amorti tant qu'il est classé comme actif destiné à la vente. Les actifs et passifs classés comme destinés à la vente sont inscrits au bilan comme actifs destinés à la vente et comme passifs d'entreprises destinés à la vente.

Un actif à long terme destiné à être sorti autrement que par vente, notamment par abandon, avant la fin de sa durée de vie utile évaluée précédemment, est classé comme actif destiné à être utilisé jusqu'à sa sortie et les estimations d'amortissement doivent être révisées en fonction de la durée de vie utile abrégée de l'actif.

Les résultats d'exploitation d'une composante d'une entreprise ayant été sortie par suite de vente ou d'abandon, ou étant classée comme destinée à la vente, sont inclus dans les activités abandonnées si les activités et les flux de trésorerie de la composante ont été, ou seront, éliminés des activités courantes de l'entreprise par suite de l'opération de sortie et si la Société n'intervient pas de façon significative et continue dans les activités de la composante après l'opération de sortie.

j) Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'acquisition d'entreprises sur le montant net des valeurs attribuées aux éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils ont subi une dépréciation. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des unités d'exploitation de la Société avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur est constatée pour un montant égal à l'excédent (qui n'est pas attribué aux autres actifs). La juste valeur d'une unité d'exploitation est calculée en fonction d'évaluations ou des flux de trésorerie actualisés.

Les écarts d'acquisition présentés à même les placements dans des sociétés satellites ne sont pas non plus amortis. Cependant, en ce qui concerne la dépréciation de ces actifs, une perte de valeur est enregistrée pour inscrire un placement à sa valeur de réalisation estimative.

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

k) Licences d'exploitation

Le coût des licences d'exploitation est capitalisé et amorti sur une période de 10 à 25 ans à partir de la mise en exploitation.

l) Propriétés minières

Les propriétés minières comprennent les coûts relatifs aux frais d'exploration pour des gîtes minéraux et aux frais de mise en valeur de découvertes. Ces coûts cumulés ne représentent toutefois pas nécessairement les valeurs actuelles ou futures des projets sur lesquels ils ont été engagés. Ces coûts excluent les frais d'administration liés aux travaux d'exploration et de mise en valeur, lesquels sont imputés à l'état des résultats.

Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, tous les coûts relatifs aux gisements sont transférés aux immobilisations corporelles. Toutefois, lorsqu'un projet est abandonné ou s'il est jugé que les coûts engagés ne pourront être recouverts, les coûts correspondants sont imputés aux résultats au cours de l'exercice. Les frais engagés pour maintenir les propriétés minières abandonnées sont également imputés aux résultats. Ces coûts sont présentés au poste « Amortissement ».

m) Frais de préexploitation

Les frais de préexploitation comprennent certains coûts incluant les frais financiers engagés pendant la période de mise en exploitation de certaines usines. Ces frais sont imputés aux résultats au cours de l'exercice.

n) Contrat d'approvisionnement en électricité

Le coût du contrat d'approvisionnement en électricité est basé sur une formule de partage de risque selon la variation des prix de l'aluminium et est amorti de façon linéaire sur la durée du contrat de 15 ans à compter de 2002.

o) Devises

Les actifs et les passifs monétaires résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis au taux d'origine. Les produits et les charges sont convertis au cours de l'exercice au taux de change en vigueur au moment de l'opération. Les gains ou les pertes de change sont compris dans le calcul des résultats de l'exercice.

p) Avantages sociaux futurs

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite accordés en échange des services rendus au cours de l'exercice est calculé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de service et est basé sur les hypothèses économiques et démographiques les plus probables selon la direction.

Le coût des services passés découlant d'une modification apportée aux régimes est imputé aux résultats sur la durée résiduelle moyenne d'activité du groupe de salariés actifs à la date de la modification. La Société amortit la portion des gains et des pertes actuariels supérieurs à 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux, sur la durée résiduelle moyenne d'activité du groupe de salariés actifs.

q) Instruments financiers dérivés et couvertures

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour réduire les risques liés aux fluctuations des devises, des taux d'intérêt et du prix des matières premières et des produits finis. La politique de la Société est de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

À la création d'une relation de couverture, la Société documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, son objectif de gestion des risques et sa stratégie pour établir cette couverture. La Société démontre que la relation est suffisamment efficace au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture pour qu'elle puisse continuer d'utiliser la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers dérivés qui sont admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés à la juste valeur dans le bilan consolidé. Les dérivés sont désignés soit à titre d'instruments de couverture des flux de trésorerie ou de couverture de la juste valeur. La portion efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couverture des flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu. Tout gain ou toute perte de juste valeur lié à la portion inefficace est immédiatement comptabilisé à l'état consolidé des résultats. La portion efficace de la relation de couverture cumulée aux autres éléments du résultat étendu est reclassée à l'état consolidé des résultats dans la période au cours de laquelle l'élément couvert influe sur les résultats. Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, tout gain ou perte cumulé existant aux autres éléments du résultat étendu à ce moment est reclassé dans les résultats au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur les résultats.

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Pour les instruments dérivés désignés comme des instruments de couvertures de juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé de couverture inscrites aux résultats sont compensées en bonne partie par les variations de la juste valeur de l'élément couvert dans la mesure où la relation de couverture est efficace. Lorsque la couverture de la juste valeur cesse, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur de l'élément couvert sont imputés aux résultats selon la méthode de comptabilisation de l'élément couvert.

Les instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés à la juste valeur dans le bilan consolidé, et toute variation subséquente de la juste valeur est constatée dans l'état consolidé des résultats.

r) Impôts sur les bénéfices

Étant une société d'État, la Société générale de financement du Québec, de même que ses filiales en propriété exclusive, ne sont pas assujetties à l'impôt sur le revenu au Canada.

Les coentreprises comptabilisent les impôts sur les bénéfices d'après la méthode du passif fiscal. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont constatés en fonction de l'incidence fiscale future des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont évalués à l'aide de taux d'imposition qui, selon ce qu'il est à prévoir, seront en vigueur pour l'exercice au cours duquel les écarts devraient se résorber.

Une provision pour moins-value est constituée pour réduire la valeur comptable des actifs d'impôts futurs, lorsqu'il est plus probable qu'improbable que ces actifs ne seront pas réalisés.

4. INFORMATION SECTORIELLE SOMMAIRE

La Société exerce ses activités au sein de quatre groupes auxquels s'ajoute le groupe Corporatif. Au 31 décembre 2007, ses placements se retrouvent dans les groupes suivants : Mines, Matériaux, Énergie, Environnement; Produits forestiers; Technologies et Sciences de la vie; Agroalimentaire. Le groupe Corporatif inclut les placements suivants : Domtar, Dark Castle Holdings, Lionsgate Entertainment, Alliance Films et Le Massif.

		Chiffre d'affaires	Bénéfice (perte) net(te)	Actif sectoriel	Nouvelles immobilisations corporelles	Acquisitions d'entreprises et de placements
Mines, Matériaux, Énergie, Environnement						
Mines, Matériaux	2007	224 829	95 484	436 527	6 201	460
	2006	225 367	61 497	563 586	8 371	1 828
Énergie, Environnement	2007	840 497	(77 355)	686 909	11 010	7 274
	2006	780 340	(13 931)	767 265	10 543	–
Produits forestiers	2007	272 238	26 963	507 625	6 416	37 500
	2006	299 697	(30 283)	528 513	12 373	149 154
Technologies et Sciences de la vie						
Technologies	2007	–	5 357	56 715	–	12 511
	2006	–	14 024	37 105	–	1 917
Sciences de la vie	2007	–	39 690	73 822	–	–
	2006	–	(5 157)	101 137	–	7 666
Agroalimentaire	2007	163 537	13 603	158 764	3 813	16 975
	2006	147 333	(3 505)	174 980	1 785	17 395
Corporatif	2007	–	2 698	297 867	–	140 805
	2006	–	62 182	203 630	–	18 342
Total sectoriel	2007	1 501 101	106 440	2 218 229	27 440	215 525
	2006	1 452 737	84 827	2 376 216	33 072	196 302
Activités corporatives	2007	–	(39 621)	222 987	1 841	134 386
	2006	–	(16 770)	152 582	719	–
Activités poursuivies	2007	1 501 101	66 819	2 441 216	29 281	349 911
	2006	1 452 737	68 057	2 528 798	33 791	196 302
Activités abandonnées (note 9)	2007	–	(9 333)	260	–	–
	2006	–	7 430	4 376	–	–
Total consolidé	2007	1 501 101	57 486	2 441 476	29 281	349 911
	2006	1 452 737	75 487	2 533 174	33 791	196 302

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

5. PERTES SUR PLACEMENTS

Faute de marché actif pour les titres de papier commercial non bancaire adossé à des actifs (« PCAA »), la Société a comptabilisé une perte de valeur de 21 223 000 \$ pour réduire la valeur nette comptable de ces placements à leur juste valeur estimative (voir note 10).

Une baisse de valeur durable de 21 102 000 \$ a été inscrite pour un placement afin de refléter la chute importante du cours de l'action. De plus, d'autres baisses de valeur durable de 10 465 000 \$ ont été prises au cours de l'exercice.

6. DÉVALUATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

En raison d'une conjoncture défavorable pour le secteur de la pétrochimie, l'appréciation de la devise canadienne et les difficultés persistantes d'obtenir des matières premières, à base de pétrole, à des prix compétitifs, Pétrumont a annoncé l'arrêt de ses opérations pour une durée indéterminée. Par conséquent, la Société a inscrit une dévaluation afin de réduire la valeur comptable des actifs liés à cette entreprise à leur juste valeur, ce qui représente en grande partie la dévaluation d'immobilisations corporelles inscrite dans les résultats au cours de l'exercice.

7. GAIN NET À L'ALIÉNATION DE PLACEMENTS ET AUTRES

La Société, dans le cadre de son programme de réalisation, a cédé au cours de l'exercice la totalité de ses actions de Groupe ADF, Theratechnologies et ORTHOsoft ainsi que des actions d'Atrium Innovations. D'autres réalisations ont aussi été effectuées au cours de l'exercice. Ces transactions ont résulté en des gains sur cession totalisant 94 797 000 \$. De plus, la Société a comptabilisé un gain de 52 983 000 \$, qui représente la différence entre la valeur comptable et la juste valeur d'une dette à long terme à la suite des modifications substantielles dans les conditions de cet emprunt.

8. REVENUS (FRAIS) FINANCIERS

	2007	2006
Intérêts sur la dette à long terme	(26 617)	(25 389)
Gain (perte) sur variation de change de la dette à long terme	23 549	(200)
Gain (perte) sur variation de change de placements	(5 979)	449
Autres frais financiers	(1 140)	(1 684)
	(10 187)	(26 824)
Revenu d'intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie et placements temporaires	12 818	12 424
	2 631	(14 400)

En 2007, la Société a comptabilisé une perte de change de 16 595 000 \$ dans les « Coûts des produits vendus » (gain de 2 879 000 \$ en 2006).

9. ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE

Au cours de l'exercice 2007, certaines participations non stratégiques dans le secteur d'activités de Mines, Matériaux ont été abandonnées ou destinées à la vente. Les résultats d'exploitation de ces participations ont été présentés à titre d'activités abandonnées dans les états des résultats et des flux de trésorerie consolidés, et les actifs et passifs « destinés à la vente » ont été présentés séparément dans le bilan consolidé.

Certaines informations financières ont été reclassées dans l'exercice précédent pour inscrire ces participations comme activités abandonnées dans les résultats, comme actifs destinés à la vente et comme passifs d'entreprises destinées à la vente dans le bilan et comme flux de trésorerie liés aux activités abandonnées dans l'état des flux de trésorerie.

Une dévaluation de 5 242 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 (774 000 \$ en 2006) a été comptabilisée dans les activités abandonnées afin de réduire la valeur comptable de ces participations à leur juste valeur estimative diminuée des frais de vente.

La juste valeur des activités abandonnées a été estimée à partir des flux de trésorerie actualisés ou des prix de vente prévus.

Il est prévu que la disposition de la coentreprise classée comme destinée à la vente au 31 décembre 2007 sera réalisée en 2008.

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

9. ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE (suite)

Les principales informations financières concernant les entreprises incluses dans les activités abandonnées se retrouvent ci-dessous :

	2007	2006
Chiffre d'affaires	1 689	98 633
Coût des produits vendus	1 637	91 357
Frais généraux, de vente et d'administration	1 303	6 654
Amortissement	7	626
Frais financiers	52	1 192
Autres revenus	(167)	(641)
Perte d'exploitation	(1 143)	(555)
Dévaluation d'éléments d'actifs	(5 242)	(774)
Provision pour restauration des lieux et frais de fermeture	(4 858)	-
Gain sur cession	1 910	8 759
Bénéfice (perte) des activités abandonnées	(9 333)	7 430

Les principales catégories d'actifs destinés à la vente et de passifs d'entreprises destinées à la vente sont les suivantes :

	2007	2006
Actifs à court terme destinés à la vente :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	79
Comptes débiteurs	51	167
Stocks	51	1 199
Frais payés d'avance	5	80
	117	1 525
Actifs à long terme destinés à la vente :		
Immobilisations corporelles	4	1 467
Autres actifs	139	1 384
	143	2 851
Passifs à court terme des entreprises destinées à la vente :		
Comptes créditeurs et charges à payer	66	1 469
Tranche à court terme de la dette à long terme	-	463
	66	1 932
Passifs à long terme des entreprises destinées à la vente :		
Dette à long terme	-	1 121
	-	1 121

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

10. PAPIER COMMERCIAL NON BANCAIRE ADOSSÉ À DES ACTIFS

Au 31 décembre 2007, la Société détient des placements dans le marché canadien du papier commercial non bancaire adossé à des actifs (« PCAA ») d'une valeur nominale de 139 348 000 \$. Le PCAA est un instrument de financement à court terme émis par des fiducies, aussi appelé « conduits », généralement pour des échéances variant d'un à trois mois. Au moment de leur acquisition par la Société, le PCAA était coté « R-1 (High) » par l'agence de notation DBRS Limited (« DBRS »), soit la plus haute cote accordée par DBRS pour du papier commercial non bancaire adossé à des actifs et qui indique que le conduit possède, de façon incontestable, les capacités requises pour rembourser ses passifs à court terme à échéance.

En août 2007, la crise des prêts hypothécaires à haut risque aux États-Unis a déclenché des perturbations sur les marchés financiers internationaux qui ont abouti à une crise de liquidité du marché canadien de PCAA. Le 15 août 2007, un groupe d'investisseurs et d'institutions financières ont convenu, en vertu de « l'Accord de Montréal », à ne pas mettre les conduits en défaut afin d'éviter une vente forcée des créances et actifs financiers sous-jacents (« le moratoire »). Les participants à « l'Accord de Montréal » ont également conclu une entente de principe au sujet de la conversion des placements en PCAA en instruments financiers à long terme assortis d'échéances correspondant aux actifs sous-jacents. Un comité pancanadien des porteurs de PCAA a été par la suite mis sur pied pour surveiller la restructuration ordonnée de ces instruments pendant la période de moratoire. Le 23 décembre 2007, on annonçait qu'un plan de restructuration devait être complété d'ici le mois de mars 2008. Le 16 mars 2008, le comité pancanadien des porteurs de PCAA a obtenu de la Cour supérieure de justice de l'Ontario, pour les fiducies visées par le plan de restructuration, la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. Les détenteurs de PCAA devraient être appelés à se prononcer sur le plan lors d'une assemblée prévue le 25 avril. Si le plan est approuvé par les porteurs de PCAA, une audience supplémentaire devrait avoir lieu devant la Cour pour une sanction finale du plan.

La proposition de restructuration a pour principaux objectifs de remplacer le PCAA par de nouveaux titres ayant une échéance similaire à celle des créances et actifs financiers sous-jacents, de regrouper certaines séries de PCAA qui sont soutenues en tout ou en partie par des actifs synthétiques, l'allègement des obligations d'appels de marge des conduits existants et la mise en place de facilités d'appel de marge et le soutien aux besoins en liquidités des porteurs de PCAA, lorsque nécessaire.

Étant donné qu'il n'y a pas de marché actif pour les titres de PCAA, la Société a estimé des justes valeurs pour les différents titres à l'aide d'un modèle d'évaluation qui tient compte de l'ensemble des renseignements publics disponibles. Ce modèle préconise une approche pondérée de probabilités et se fonde entre autres sur l'évaluation de flux monétaires et l'utilisation de certains indices financiers publics. Les hypothèses utilisées reflètent les incertitudes relatives aux montants et à l'échéance des flux de trésorerie, au risque de crédit des créances et actifs financiers sous-jacents et au rendement. Les hypothèses fondées sur l'information disponible au 31 décembre 2007 utilisent autant que possible des données observables sur le marché comme les taux d'intérêt et la qualité du crédit. En établissant les justes valeurs de ces titres, la Société attribue une grande probabilité de succès à une proposition de restructuration et une faible probabilité à un scénario de liquidation ordonnée ou forcée.

À la suite de l'évaluation, la Société a constaté une perte de valeur de 21 223 000 \$ relative aux placements dans le PCAA reflétant la diminution estimative de la juste valeur de ces placements au 31 décembre 2007, laquelle comprend une provision pour sa part estimative des coûts de restructuration associés à l'Accord de Montréal. Le PCAA d'une valeur comptable de 118 125 000 \$ est maintenant présenté dans le bilan consolidé comme placement à long terme sous la rubrique « Placements ».

La Société est d'avis que l'estimation des justes valeurs comptabilisées est raisonnable et s'avère la plus appropriée au 31 décembre 2007. Néanmoins, ces justes valeurs sont établies en fonction de l'information disponible au 31 décembre 2007, de l'appréciation par la Société de la conjoncture des marchés financiers et selon une approche pondérée d'un ensemble d'hypothèses et de probabilités, dont celle relative au succès d'une proposition de restructuration. En conséquence, les justes valeurs estimées peuvent varier de façon importante au cours des périodes ultérieures et affecter les résultats financiers de la Société.

La Société possède des facilités de crédit suffisantes afin de satisfaire ses obligations financières à venir et n'anticipe pas de problèmes de liquidité, ni d'incidence défavorable sur ses besoins de liquidité futurs.

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

11. PLACEMENTS

				2007	2006
	Juste Valeur	Coût ou coût amorti	Valeur de consolidation	Total	Total
Placements disponibles à la vente :					
Actions cotées (a)					
Domtar Corporation (b)	137 730	–	–	137 730	178 774
Cascades inc.	63 623	–	–	63 623	100 000
Atrium Innovations inc. (note 7)	37 900	–	–	37 900	17 102
Technologies Miranda inc.	22 913	–	–	22 913	7 622
Æterna Zentaris inc. (c)	13 305	–	–	13 305	57 562
Logibec Groupe Informatique Ltée	10 357	–	–	10 357	–
ORTHOsoft inc. (note 7)	–	–	–	–	7 000
Autres	2 137	–	–	2 137	6 773
Sociétés fermées (e)	–	11 666	–	11 666	7 775
Titres de créance, taux d'intérêt variant entre 6 % et 12,5 %, échéant entre 2008 et 2012	30 233	–	–	30 233	27 428
	318 198	11 666	–	329 864	410 036
Sociétés satellites	–	–	238 581	238 581	110 202
Sociétés de placement (d)	52 519	–	–	52 519	72 024
Prêts et créances (e)	–	8 969	–	8 969	8 151
Papier commercial non bancaire adossé à des actifs (note 10)	118 125	–	–	118 125	–
	488 842	20 635	238 581	748 058	600 413
Moins la tranche à court terme	38 636	9 148	15 432	63 216	9 650
	450 206	11 487	223 149	684 842	590 763

a) Au cours de l'exercice, la variation de la juste valeur des actions cotées comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu est composée de pertes non réalisées de 105 060 000 \$ et de gains non réalisés de 62 617 000 \$, pour un montant net de 42 443 000 \$ de pertes non réalisées.

b) Le 7 mars 2007, le regroupement de Domtar avec le secteur des papiers fins de Weyerhaeuser a été réalisé et les actions de la nouvelle société publique, Domtar Corporation, ont été inscrites aux différentes bourses simultanément au retrait de ces mêmes bourses des actions de Domtar inc. En vertu de cette transaction, la Société s'est vu attribuer le même nombre d'actions ordinaires de la nouvelle société Domtar Corporation.

c) En décembre 2007, Æterna Zentaris a annoncé la distribution spéciale en nature de la totalité de ses actions restantes d'Atrium Innovations (« Atrium »). Le 2 janvier 2007, la Société a reçu 1 831 626 actions d'Atrium, en fonction du nombre d'actions ordinaires qu'elle détenait d'Æterna Zentaris. Aucun gain ou perte n'a résulté de cette transaction.

d) La juste valeur des sociétés de placements cotées et non cotées est de 15 616 000 \$ et de 36 903 000 \$ respectivement au 31 décembre 2007 (12 572 000 \$ et de 59 452 000 \$ au 31 décembre 2006).

e) La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de sa juste valeur.

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)**12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			2007	2006
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Mines, Matériaux, Énergie, Environnement				
Mines, Matériaux	346 751	71 591	275 160	322 424
Énergie, Environnement	771 458	341 572	429 886	493 049
Produits forestiers	377 703	76 746	300 957	319 975
Agroalimentaire	37 504	18 021	19 483	13 542
Total sectoriel	1 533 416	507 930	1 025 486	1 148 990
Activités corporatives	13 387	10 100	3 287	3 584
	1 546 803	518 030	1 028 773	1 152 574

- a) La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 s'établit à 71 870 000 \$ (73 723 000 \$ en 2006).
- b) Des immobilisations corporelles d'une valeur nette de 13 000 000 \$ au 31 décembre 2007 (13 000 000 \$ au 31 décembre 2006) ne sont pas amorties, car elles sont en cours de construction, de développement ou mises hors service pour une période prolongée.
- c) Le coût des immobilisations corporelles a été réduit d'aides gouvernementales totalisant 90 614 000 \$ (72 827 000 \$ au montant net) au 31 décembre 2007 (montant net de 39 047 000 \$ au 31 décembre 2006) et la charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 a été réduite de 3 835 000 \$ (2 334 000 \$ en 2006).

13. AUTRES ACTIFS

			2007	2006
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Propriétés minières (b)	45 349	–	45 349	37 395
Licences d'exploitation	50 092	13 964	36 128	38 394
Contrat d'approvisionnement en électricité	12 192	4 471	7 721	8 534
Subvention à recevoir pour travaux d'exploration	5 122	–	5 122	6 584
Terrain pour projets en développement	5 624	–	5 624	5 624
Actif au titre des prestations constituées (note 23)	4 421	–	4 421	3 809
Autres	4 476	2 171	2 305	6 098
	127 276	20 606	106 670	106 438
Moins la tranche à court terme	1 570	–	1 570	1 518
	125 706	20 606	105 100	104 920

- a) La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 s'établit à 3 464 000 \$ (4 675 000 \$ en 2006).
- b) Au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé en diminution du coût des propriétés minières, des provisions ou radiations d'un montant de 632 000 \$ (2 607 000 \$ en 2006).

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

14. DETTE À LONG TERME

	2007	2006
Garantie (a) :		
Billet, 7,27 % remboursable en versements semestriels, échéant en 2017	89 359	115 932
Emprunt de construction au taux flottant basé sur le taux des acceptations bancaires, le taux préférentiel, le taux de base US ou LIBOR, échéant en 2008 (d)	58 380	59 605
Emprunt bancaire rotatif au taux LIBOR et au taux d'acceptations bancaires majoré de 1,75 % et au taux préférentiel majoré de 0,75 %, échéant en 2008 (d)	36 618	25 056
Emprunt bancaire, 9,385 % remboursable en versements trimestriels variables et échéant en 2012	19 425	20 475
Emprunt bancaire au taux préférentiel majoré de 0,75 %, remboursable en versements mensuels variables, échéant en 2008 (d)	7 446	3 608
Débeture subordonnée au taux préférentiel majoré de 0,5 %, échéant en 2008	1 334	2 667
Emprunt bancaire au taux de base US majoré de 0,5 % à 1,5 %, remboursable par versement mensuel, échéant en 2008	525	3 119
Montant dû à Investissement Québec		
Au taux d'intérêt effectif de 9 %, échéant en 2022	46 644	85 141
Au taux préférentiel majoré de 1,5 %, remboursable en versements mensuels variables, échéant en 2015	15 952	16 163
Emprunt d'entreprises remboursé en 2007	–	5 140
Autres	12 017	3 937
	287 700	340 843
Non garantie :		
Montant dû à Investissement Québec		
Au taux d'intérêt effectif de 8,4 %, remboursable au plus tard en 2033	4 346	34 658
Au taux d'intérêt effectif de 15,2 %, remboursement sous réserve de certaines conditions	6 997	12 250
Débeture au taux d'intérêt effectif de 10 %, échéant en 2021	3 676	5 664
Autres	13 620	16 446
	28 639	69 018
Total de la dette à long terme garantie et non garantie	316 339	409 861
Moins la tranche à court terme	128 044	106 183
	188 295	303 678
Coûts de transaction (note 1)	(3 946)	–
	184 349	303 678

a) Les emprunts de certaines entreprises de la Société sont garantis par différents types de sûretés sur les débiteurs, stocks et autres actifs corporels et incorporels, ainsi que par des hypothèques sur l'universalité des biens dont la valeur comptable totalise 822 305 000 \$ au 31 décembre 2007.

b) La dette à long terme libellée en dollars US totalisait 110 620 000 \$US au 31 décembre 2007 (128 063 000 \$US en 2006).

c) Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont :

2008	128 044
2009	15 647
2010	18 516
2011	18 654
2012	20 803

d) La dette à long terme de trois coentreprises totalisant 102 444 000 \$ a été présentée entièrement à court terme étant donné que ces entreprises sont en défaut au 31 décembre 2007 relativement au respect de certaines clauses restrictives de ses contrats d'emprunts. Ces sociétés sont à finaliser avec leurs prêteurs respectifs de nouvelles conventions de crédit, à l'exception de Pétrumont qui a annoncé l'arrêt de ses opérations pour une durée indéterminée et qui est présentement en cours de rembourser ses emprunts.

e) La valeur comptable de la dette à long terme se rapproche de sa juste valeur.

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)**15. AUTRES PASSIFS À LONG TERME**

	2007	2006
Passif au titre des prestations constituées (note 23)	25 568	25 005
Provision pour restauration des lieux et frais de fermeture	12 120	1 927
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	6 465	7 879
Souscriptions d'actions	2 294	6 905
Autres	943	2 381
	47 390	44 097
Moins la tranche à court terme	8 315	5 665
	39 075	38 432

L'évolution au cours de l'exercice des obligations liées à la mise hors service des propriétés minières et des brasques usées se détaille comme suit :

	2007	2006
Solde au début	7 879	7 056
Passifs engagés	339	733
Passifs réglés	(52)	(19)
Charge de désactualisation	89	109
Reclassement à « Provision pour restauration des lieux et frais de fermeture »	(1 790)	–
	6 465	7 879
Moins la tranche à court terme	1 788	1 363
Solde à la fin de l'exercice	4 677	6 516

16. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé, d'une valeur nominale de 10 \$ l'action :

292 500 000 actions ordinaires

	2007	2006
Émis :		
217 334 018 actions ordinaires	2 173 340	2 173 340

La Société peut demander à l'actionnaire de souscrire et de payer 75 165 982 actions additionnelles, soit un montant de 751 659 820 \$.

17. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	Gains et pertes non réalisés			Total
	Disponible à la vente	Couverture des flux de trésorerie	Écart de conversion des devises	
Modifications de conventions comptables (note 1)	62 930	(92)	–	62 838
Autres éléments du résultat étendu	(104 980)	272	(116)	(104 824)
Solde à la fin	(42 050)	180	(116)	(41 986)

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

18. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

a) La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaille comme suit :

	2007	2006
(Augmentation) diminution des :		
Débiteurs	9 029	34 333
Stocks	14 235	(47 020)
Frais payés d'avance	842	1 004
Augmentation (diminution) des :		
Comptes créditeurs et charges à payer	(5 712)	18 309
	18 394	6 626

b) En plus des nouvelles immobilisations corporelles et autres activités d'investissement présentées à l'état consolidé des flux de trésorerie, la Société a acquis, au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles et autres actifs totalisant 3 900 000 \$ (6 840 000 \$ en 2006), dont 3 542 000 \$ (6 118 000 \$ en 2006) sont financés par les comptes créditeurs et 358 000 \$ (722 000 \$ en 2006) par d'autres passifs à long terme.

19. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES ET DE PLACEMENTS

a) Les acquisitions d'entreprises et de placements se détaillent comme suit :

	2007	2006
Filiales	–	49 154
Coentreprises (b)	5 373	1 451
Sociétés satellites (c)	171 497	16 360
Sociétés de placement	4 666	3 789
Placements disponibles à la vente :		
Actions cotées	9 555	107 000
Sociétés fermées	15 808	5 201
Titres de créance	–	13 347
Prêts et créances	1 352	–
Papier commercial non bancaire adossé à des actifs (note 10)	141 660	–
	349 911	196 302

b) L'acquisition de la coentreprise de l'exercice a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple. La part de la Société dans les résultats d'exploitation de cette coentreprise est incluse à l'état des résultats consolidés depuis la date d'acquisition. Les actifs nets acquis hors liquidités de l'exercice sont les suivants :

	2007
Actif à court terme	5 478
Placements	32
Immobilisations corporelles	4 390
Écart d'acquisition	647
Autres actifs	994
	11 541
Passif à court terme	1 910
Dette à long terme	4 258
	6 168
Coût d'acquisition, déduction faite des trésoreries et équivalents de trésorerie acquises	5 373

c) Au cours de l'exercice, la Société a acquis plusieurs sociétés satellites pour une contrepartie totale de 171 497 000 \$. L'allocation de l'excédent du coût d'acquisition sur la valeur nette comptable des actifs nets acquis totalise 31 145 000 \$ et représente un actif incorporel de 6 250 000 \$ et un écart d'acquisition de 24 895 000 \$.

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à des risques découlant des variations de taux de change, de prix des marchandises, de taux d'intérêt, de marché et de crédit.

a) Risque de change

La Société réalise une part de ses ventes et achats en monnaie étrangère, soit le dollar américain. Les risques de change sur les ventes sont partiellement compensés par les achats de matières premières. Cependant, dans le but de réduire l'incidence des fluctuations du taux de change sur les revenus libellés en devises américaines, la Société utilise une combinaison de contrats de change à terme et d'options de devises. Au 31 décembre 2007, les montants engagés dans ces instruments financiers, échéant de mars 2008 à décembre 2008, s'élevaient à 23 000 000 \$US (29 500 000 \$US en 2006). La juste valeur de ces instruments de 183 000 \$ au 31 décembre 2007 a été inscrite au bilan dans les débiteurs (pertes de 358 000 \$ en 2006).

b) Risque de prix des marchandises

La Société a conclu des contrats boursiers sur l'aluminium afin de gérer le risque de prix auquel elle est exposée. Au 31 décembre 2007, le tonnage engagé dans ces instruments, échéant en 2008, s'élevait à 1 750 tonnes (1 125 tonnes en 2006) et la juste valeur de ces instruments de 301 000 \$ a été inscrite au bilan dans les créditeurs et charges à payer (gain de 91 000 \$ en 2006).

c) Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt est liée à ses emprunts bancaires et sa dette à long terme dont les intérêts sont généralement basés sur des taux d'intérêt variables.

Afin de réduire l'effet des fluctuations de taux d'intérêt sur la dette à long terme à taux flottants, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt fixes. Au 31 décembre 2007, la Société avait des swaps de taux d'intérêt variables contre des taux d'intérêt fixes de 10 000 000 \$US (néant en 2006) et la juste valeur de ces instruments de 119 000 \$ a été inscrite au bilan dans les créditeurs (néant en 2006).

d) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut survenir sur le portefeuille de sociétés publiques en raison de la variation dans le cours des actions. La Société utilise divers moyens pour surveiller et gérer le risque de marché comme la revue des rapports financiers et l'analyse de l'évolution du cours boursier des titres concernés.

e) Risque de crédit

La Société est susceptible de subir des pertes si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. Au 31 décembre 2007, à l'exception des placements dans le PCAA, la Société estime que le risque d'une telle inexécution est faible.

La Société investit ses placements temporaires et ses placements à court terme liquides en fonction de politiques établies dans des titres d'institutions financières importantes ayant une cote de crédit élevée.

La Société est assujettie aux conditions économiques touchant les secteurs dans lesquels elle exerce ses activités. Elle procède à l'évaluation continue du crédit de ses clients et elle établit sa provision pour créances douteuses basée sur le risque de crédit déterminé pour chaque client.

Selon la direction, il n'y a pas de risque de crédit significatif au 31 décembre 2007.

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

21. COENTREPRISES

La Société applique la méthode de la consolidation proportionnelle pour ses coentreprises. Les principales composantes provenant des coentreprises incluses dans les états financiers consolidés sont :

	2007	2006
Résultats consolidés		
Chiffre d'affaires	1 108 414	1 073 752
Charges	(1 199 455)	(1 185 795)
Perte nette	(91 041)	(112 043)
Bilan consolidé		
Actif à court terme	333 901	349 355
Actif à long terme	1 164 257	1 221 765
Passif à court terme	253 094	228 393
Passif à long terme	158 041	215 485
Flux de trésorerie consolidés		
Activités d'exploitation	(115 339)	(28 803)
Activités d'investissement	(40 038)	(24 191)
Activités de financement	28 771	(34 680)

22. ENGAGEMENTS, GARANTIES ET ÉVENTUALITÉS

a) Baux et engagements à long terme

La Société s'est engagée en vertu de contrats et de baux à long terme à effectuer des paiements minimaux exigibles totalisant 113 526 000 \$ répartis comme suit :

2008	18 494
2009	11 722
2010	10 178
2011	8 996
2012	8 094
2013 et ultérieurement	56 042

De plus, la Société s'est engagée à faire l'acquisition d'immobilisations corporelles et l'achat de services et de matières premières totalisant 174 726 000 \$ au cours des prochains exercices. Finalement, la Société s'est engagée à des souscriptions pour des placements à long terme s'élevant à 13 148 000 \$ au 31 décembre 2007, en plus de celles inscrites à titre de passif à court et à long terme au bilan de la Société.

b) Crédit bancaire

La Société dispose d'un crédit bancaire inutilisé totalisant 471 600 000 \$ au 31 décembre 2007, lequel peut être utilisé pour du financement à court ou à long terme à un taux d'intérêt préférentiel ou au taux du marché monétaire.

c) Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société a fourni à des tiers les garanties importantes qui suivent :

i) Contrat de fournitures

La Société a offert une garantie d'un montant maximum de 25 000 000 \$ à l'égard des obligations aux termes d'un contrat de fournitures à long terme à un client.

ii) Ententes de financement

En vertu des modalités de ses conventions de crédit, la Société s'est engagée à indemniser les détenteurs de dettes américains dans l'éventualité que surviennent des changements au niveau des lois sur les retenues fiscales. Ces ententes d'indemnisation auront cours jusqu'à l'échéance des conventions de crédit et ne comportent aucune limite. En raison de la nature de ces ententes, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux détenteurs de dettes. La Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de cette entente d'indemnisation.

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)**22. ENGAGEMENTS, GARANTIES ET ÉVENTUALITÉS (suite)****iii) Ventés d'entreprises**

Dans le cadre de la vente de la totalité ou d'une partie d'une entreprise, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou de non-respect d'une déclaration de garantie, la Société peut convenir de donner une garantie contre toute réclamation pouvant résulter de ses activités passées. De façon générale, les modalités et le montant d'une telle indemnisation sont limités par la convention. En raison de la nature de ces conventions d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux bénéficiaires des garanties. La Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de ces ventes.

d) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à diverses réclamations. Bien que l'issue de ces diverses réclamations en cours au 31 décembre 2007 ne peut être déterminée avec certitude, la Société est d'avis que leur dénouement n'aura aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie.

23. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre à ses employés des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations déterminées basées sur le nombre d'années de service et le revenu moyen final. De plus, les employés de la Société bénéficient de certains avantages sociaux principalement composés de différents régimes d'assurance collective, mais ces régimes ne sont toutefois pas capitalisés.

La Société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre de chaque année pour les besoins de la comptabilité. Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite et des autres régimes ont été effectuées au 31 décembre 2006 et les prochaines sont prévues en 2009.

Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives aux différents régimes de la Société au 31 décembre, établies par des actuaires indépendants :

			2007	2006
	Régime de retraite	Autres régimes	Total	Total
Obligation au titre des prestations constituées				
Solde au début	133 385	18 457	151 842	143 469
Ajustement au solde d'ouverture	–	–	–	(689)
Coût des services rendus de l'exercice	5 599	818	6 417	6 127
Cotisation des salariés	1 922	–	1 922	1 731
Intérêts débiteurs	6 985	961	7 946	7 588
Prestations versées	(6 310)	(390)	(6 700)	(5 203)
(Gains) pertes actuariels	(3 207)	(1 203)	(4 410)	69
Règlement et compression	(1 329)	–	(1 329)	(1 250)
Solde à la fin	137 045	18 643	155 688	151 842
Juste valeur de l'actif des régimes				
Solde au début	101 053	–	101 053	88 324
Ajustement au solde d'ouverture	304	–	304	310
Rendement réel de l'actif des régimes	378	–	378	10 431
Cotisation de l'employeur	7 824	390	8 214	5 460
Cotisation des salariés	1 922	–	1 922	1 731
Prestations versées	(6 310)	(390)	(6 700)	(5 203)
Juste valeur à la fin	105 171	–	105 171	101 053
Situation de capitalisation-déficit	(31 874)	(18 643)	(50 517)	(50 789)
Perte actuarielle non amortie	26 244	3 126	29 370	29 593
Passif au titre des prestations constituées	(5 630)	(15 517)	(21 147)	(21 196)

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

23. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées est présenté comme suit :

	2007		2006
	Régime de retraite	Autres régimes	Total
Actif au titre des prestations constituées (note 13)	4 421	–	4 421
Passif au titre des prestations constituées (note 15)	(10 051)	(15 517)	(25 568)
Passif au titre des prestations constituées	(5 630)	(15 517)	(21 147)

Le pourcentage de l'actif des régimes de retraite se répartit comme suit :

	2007 %	2006 %
Actions	54	55
Obligations	38	36
Autres	8	9
	100	100

Les moyennes pondérées des principales hypothèses actuarielles utilisées par la Société au 31 décembre sont les suivantes :

	2007		2006	
	Régime de retraite %	Autres régimes %	Régime de retraite %	Autres régimes %
Obligation au titre de prestations constituées au 31 décembre :				
Taux d'actualisation	5,50	5,40	5,20	5,10
Taux de croissance de la rémunération	3,40	3,20	3,40	3,20
Coûts des prestations pour les exercices terminés le 31 décembre :				
Taux d'actualisation	5,20	5,10	5,20	5,20
Taux de rendement à long terme des actifs	6,90	–	7,10	–
Taux de croissance de la rémunération	3,40	3,20	3,60	3,30

Aux fins de l'évaluation, la moyenne pondérée du taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins médicaux a été fixée à 8,9 % pour l'exercice 2008 (8,7 % pour l'exercice 2007). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour atteindre environ 5 % en 2012 et demeurer à ce niveau par la suite.

Exercice terminé le 31 décembre 2007
(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

23. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Le coût au titre des régimes à prestations déterminées imputé aux résultats consolidés se détaille comme suit :

			2007	2006
	Régime de retraite	Autres régimes	Total	Total
Coût des services rendus de l'exercice	5 599	818	6 417	6 127
Intérêts débiteurs	6 985	961	7 946	7 588
Rendement réel de l'actif des régimes	(378)	–	(378)	(10 431)
(Gains) pertes actuariels sur l'obligation au titre de prestations constituées pour l'exercice	(3 207)	(1 203)	(4 410)	69
Règlement et compression	–	–	–	(1 566)
Composantes des coûts avant ajustement	8 999	576	9 575	1 787
Écart entre le rendement prévu et réel des actifs	(5 409)	–	(5 409)	3 613
Écart entre la perte actuarielle constatée et le montant réel de la perte actuarielle	3 017	1 500	4 517	3 797
Coût net au titre des régimes	6 607	2 076	8 683	9 197

24. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Les opérations commerciales de la Société avec ces apparentés ont été conclues dans le cours normal de ses activités. La plupart de ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

25. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

- 65 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 68 RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS
- 68 CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 68 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE
- 69 COMITÉ DE VÉRIFICATION
- 69 COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'Hon. Jean Bazin, c.r.
Président du conseil
(depuis le 12 septembre 2007)

Date de nomination au conseil
d'administration : 26 février 2004

Également membre du *comité
exécutif*, du *comité des ressources
humaines* (jusqu'au 16 octobre 2007)
et du *comité de gouvernance et
d'éthique* (jusqu'au 16 octobre 2007)

Jean Bazin est avocat depuis 1965 et avocat-conseil depuis 2006. Président de l'Association du Barreau canadien en 1987-88, il a également été membre du Sénat canadien de 1986 à 1989.

M. Bazin siège à de nombreux conseils d'administration, notamment ceux de la Banque Laurentienne, de Technologies Miranda et de Lambert Somec.



Pierre Shedleur, FCA
Président-directeur général
Société générale de financement
du Québec

Date de nomination au conseil
d'administration : 6 décembre 2004

Également membre du
comité exécutif

Pierre Shedleur est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, comptable agréé depuis 1972 et Fellow de l'Ordre des comptables agréés du Québec depuis 1996. Après plusieurs années en pratique privée, puis en enseignement et en administration scolaire, il a entrepris en 1980 une carrière dans la haute fonction publique du Québec, au ministère de l'Éducation et au Conseil du trésor.

De 1993 à 1997, M. Shedleur a occupé le poste de président de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). En 1997, il se joignait à Bell Canada à titre de vice-président, Secteur public et alliances stratégiques, et, de 1998 à 2004, il a été premier vice-président aux ventes aux grandes entreprises et au secteur public.



Luisa Biasutti
Vice-présidente, Affaires juridiques,
Groupe T.E.Q.

Date de nomination au conseil
d'administration : 12 juin 2006

Également membre du *comité de
gouvernance et d'éthique* (depuis le
16 octobre 2007) et du *comité de
vérification* (depuis le 31 mars 2008)

Luisa Biasutti est avocate et responsable de l'assurance qualité ISO 9001-2000 pour le Groupe T.E.Q. depuis 1994. Elle était auparavant chercheuse et coordonnatrice des dictionnaires au Centre de recherche de droit privé et comparé du Québec à l'Université McGill.

Mme Biasutti détient un baccalauréat en droit civil et en common law, de même qu'une maîtrise en langue et littérature anglaises. Elle est membre du Barreau du Québec depuis 1987.

**Jean Bienvenue**

Président et chef de la direction,
Frigo Royal

Date de nomination au conseil
d'administration : 21 août 2002

Également membre du *comité
de vérification* et du *comité
de gouvernance et d'éthique*

Jean Bienvenue a mené toute sa carrière professionnelle dans l'industrie agro-alimentaire. Il a notamment été président-directeur général d'Olymel de 1991 à 1997. Il occupe actuellement le poste de président de Frigo Royal, une compagnie d'entreposage frigorifique qu'il a fondée en 1988.

M. Bienvenue siège au conseil d'administration du Groupe Robert à Boucherville, du Centre de distribution de médicaments vétérinaires à Saint-Hyacinthe et de Michel St-Arneault à Saint-Hubert.

**Gilles Demers**

Sous-ministre,
Ministère du Développement
économique, de l'Innovation et de
l'Exportation

Date de nomination au conseil
d'administration : 7 juin 2005

Gilles Demers est sous-ministre au Développement économique, à l'Innovation et à l'Exportation depuis avril 2005. Il a occupé auparavant le poste de sous-ministre adjoint dans ce ministère. Il a également occupé diverses fonctions au sein du Comité des priorités du Conseil exécutif et a travaillé au ministère des Finances pendant 20 ans.

M. Demers siège également au conseil d'administration d'Investissement Québec et de Services Québec.

**José P. Dorais**

Associé,
Miller Thomson Pouliot SENCRL

Date de nomination au conseil
d'administration : 30 août 2005

Également membre du *comité
de gouvernance et d'éthique*
et du *comité de vérification*
(depuis le 31 mars 2008)

José P. Dorais est membre du Barreau du Québec depuis 1974. Il est associé du cabinet d'avocats Miller Thomson Pouliot, et exerce dans le domaine du droit des affaires.

M. Dorais est notamment président du conseil d'administration de la Société québécoise de récupération et de recyclage, et membre du conseil d'administration d'AEterna Zentaris, de la Société d'Énergie Foster Wheeler et d'Alliance Films.

**Diane Lanctôt**

Présidente,
Lanctôt Ltée

Date de nomination au conseil
d'administration : 26 février 2004

Également membre du *comité
de gouvernance et d'éthique*

Diane Lanctôt dirige, en qualité de présidente, les compagnies Lanctôt Ltée et Lanctôt-Igloo, entreprises spécialisées dans le design, la fabrication et la distribution d'équipements de sport, de prêt-à-porter et d'optique. Ces entreprises représentent de grandes marques européennes tels les skis Fischer, les produits Swix, les vêtements Colmar, Rainforest et les lunettes Mexx, quelques-uns des noms de son portefeuille de plus de 20 grandes marques reconnues.

Mme Lanctôt siège également au conseil d'administration de Procycle.

**John LeBoutillier, C.M.**

Président du conseil,
Industrielle Alliance, Assurance et
services financiers inc.

Date de nomination au conseil
d'administration : 30 avril 1996

Également membre du *comité
exécutif* et du *comité des
ressources humaines*

John LeBoutillier est président du conseil d'administration d'Industrielle Alliance, assurance et services financiers. Il est également président du conseil d'administration du Conseil du patronat du Québec. Auparavant, M. LeBoutillier a occupé des fonctions importantes dans l'industrie minière et métallurgique, notamment comme président et chef de la direction de la Compagnie minière IOC, de 1996 à 2000, et de Sidbec-Dosco (maintenant Mittal Canada), de 1983 à 1996.

M. LeBoutillier est également président du conseil de Roctest, et administrateur de Shermag, Semafo, Mazarin/Société Asbestos, du TechnoCentre éolien Gaspésie les-Iles (dont il est vice-président du conseil), d'Induspac (6778305 Canada inc., commandité de Groupe Emballage Spécialisé, S.E.C.) et d'Investissements Trévi.

**Monique Mercier**

Vice-présidente exécutive, Affaires juridiques et Ressources humaines, Emergis (une entreprise du groupe TELUS)

Date de nomination au conseil d'administration : 12 juin 2006

Également membre du *comité de vérification*

Monique Mercier est vice-présidente exécutive, Affaires juridiques et Ressources humaines chez Emergis depuis 1999. Elle a auparavant occupé le poste de chef du Service juridique de Bell Canada International et, de 1989 à 1997, divers postes de direction au sein de BCE dans les secteurs du droit des sociétés, des valeurs mobilières, des fusions et acquisitions et du financement.

Mme Mercier est également présidente du Conseil consultatif de la faculté de droit de l'Université de Montréal, coprésidente de la campagne de financement de la Fondation Jean Lapointe, et membre du conseil d'administration des Éditions du Passage.

**Ashok K. Narang**

Ex-président du conseil et chef de la direction, Papier Masson

Date de nomination au conseil d'administration : 26 février 2004

Également membre du *comité des ressources humaines*

Ashok K. Narang mène une carrière dans l'industrie des pâtes et papier depuis plus de 30 ans. Il a notamment occupé des postes de haute direction au sein de Consolidated-Bathurst, de Pine Falls Paper Company puis de Papier Masson, dont il a été chef de la direction de 1998 à 2003, puis président du conseil d'administration jusqu'en 2006.

**Richard J. Renaud, FCA**

Président du conseil et directeur associé, Wynnchurch Capital
Président du conseil, Hôpital St. Mary
Président du conseil, Pethealth inc.

Date de nomination au conseil d'administration : 26 février 2004

Également membre du *comité exécutif* et du *comité de vérification*

Richard J. Renaud est comptable agréé et Fellow de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Il est actif dans le domaine de l'investissement privé au Canada et aux États-Unis depuis plus de 30 ans, dans le secteur manufacturier, les services financiers et les technologies de l'information.

M. Renaud siège au conseil d'administration de Yorbeau Ressources inc. et d'Adaltis, de même qu'au conseil des gouverneurs et au comité exécutif de l'Université Concordia, à Montréal.

**Stephen Rosenhek, CA, CIRP**

Associé codirecteur, RSM Richter

Date de nomination au conseil d'administration : 26 février 2004

Également membre du *comité de vérification*

Stephen Rosenhek est comptable agréé depuis 1986 et syndic de faillite depuis 1992. Il est associé directeur du bureau de Montréal de RSM Richter, l'un des principaux cabinets indépendants d'expertise comptable, de services-conseils et de consultation au Canada. À ce titre, il chapeaute la division des services-conseils en financement.

M. Rosenhek est reconnu au Canada et aux États-Unis pour son expertise pointue dans le domaine des services-conseils aux entreprises, particulièrement en matière de restructuration financière, de redressement et de restructuration d'entreprises appartenant à de nombreux secteurs d'activité, tels la fabrication, les biens en capital, le transport ou encore le divertissement. Il est un conférencier recherché par les institutions financières et les fournisseurs de capitaux en matière de financement d'entreprises.

**Madeleine Roy**

Avocate, Lavery, de Billy, SENCRL

Date de nomination au conseil d'administration : 12 juin 2006

Également membre du *comité des ressources humaines* (depuis le 16 octobre 2007)

Madeleine Roy est membre du Barreau du Québec depuis 1984. Elle se spécialise en droit du travail et est associée chez Lavery, de Billy. Elle possède une vaste expérience en négociation, arbitrage et litige dans divers secteurs du droit civil et commercial.

Mme Roy est également administratrice de la Fédération des Caisses Desjardins du Québec, d'Induspac (6778305 Canada inc., commandité de Groupe Emballage Spécialisé, S.E.C.) et de la Caisse Desjardins de Saint-Nicolas.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la SGF est composé de neuf à quinze membres, incluant le président et le président-directeur général, nommés par le gouvernement.

En 2007, il s'est réuni à 14 reprises et ses comités ont tenu pour leur part 20 réunions au total.

Le conseil s'assure que la gestion de la SGF est conforme à sa loi constitutive et à ses règlements. Il doit également veiller à ce que la Société prenne les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par sa mission, soit de réaliser des projets de développement économique, notamment dans le secteur industriel, en collaboration avec des partenaires et à des conditions de rentabilité normales, conformément à la politique de développement économique du gouvernement du Québec. Ainsi, le conseil approuve le plan d'affaires de la SGF, son budget, de même que ses états financiers et son rapport annuel.

À la suite de l'adoption de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* qui a modifié plusieurs dispositions de la *Loi sur la SGF* eu égard, notamment, à la gouvernance de la Société ainsi qu'au rôle et à la composition du conseil d'administration, les administrateurs ont mis en place plusieurs mesures liées à la gouvernance.

La rémunération des administrateurs indépendants de la SGF est fixée par le décret 610-2006, tel qu'il a été modifié par les décrets 962-2006 et 763-2007. Ainsi, la rémunération du président du conseil de la SGF est fixée à 16 000 \$ à laquelle s'ajoute un montant forfaitaire de 750 \$ par présence aux séances du conseil et des divers comités relevant du conseil.

Les autres membres du conseil d'administration reçoivent une rémunération annuelle de 8 000 \$ à laquelle s'ajoute un montant forfaitaire de 500 \$ par présence aux séances du conseil et des divers comités relevant du conseil. Les membres du conseil d'administration qui assument la présidence du comité de vérification, de gouvernance et d'éthique ou des ressources humaines reçoivent une somme additionnelle annuelle de 3 000 \$.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

(appelé « comité de déontologie et de régie d'entreprise » jusqu'au 6 juin 2007)

Composition du comité

Président : Jean Bazin

Membres : Jean Bienvenue, José P. Dorais et Diane Lanctôt

Depuis le 16 octobre 2007, le comité de gouvernance et d'éthique est composé des membres suivants :

Président : José P. Dorais

Membres : Jean Bienvenue, Diane Lanctôt et Luisa Biasutti

Nombre de réunions et assiduité

En 2007, le comité s'est réuni à six reprises. Le taux de présence des membres aux réunions du comité a été de 92 %.

Rapport d'activités

Le comité a poursuivi la modernisation de la gouvernance de la SGF entreprise en 2006. Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., c.-G 1.02), il a élaboré, recommandé l'adoption et obtenu l'approbation par le conseil d'administration de la SGF de plusieurs codes d'éthique, critères, profils et politiques, notamment :

- le code d'éthique pour la conduite des affaires de la SGF et les codes d'éthiques applicables aux administrateurs, dirigeants et employés de la SGF et de ses filiales en propriété exclusive, ainsi qu'aux administrateurs désignés de la SGF;
- le profil de compétence et d'expérience pour les membres du conseil d'administration de la SGF;
- les critères d'évaluation des membres du conseil d'administration de la SGF et du fonctionnement du conseil;
- la politique d'accueil et de formation continue des administrateurs.

Il a aussi complété l'examen de divers documents de régie interne de la SGF approuvés par le conseil d'administration sur recommandation du comité, et notamment les règles de fonctionnement des comités du conseil d'administration, les règlements généraux, la délégation de pouvoirs au sein de la SGF ainsi que les fonctions de ses diverses instances.

Le comité a examiné régulièrement la liste des administrateurs des sociétés dans lesquelles la SGF ou ses filiales détiennent une participation et, conformément à la *Politique sur les administrateurs désignés*, approuvé la désignation de plusieurs administrateurs externes.

Il a également élaboré une grille décrivant les compétences et expériences requises des membres du conseil d'administration de la SGF et revu les rôles et responsabilités des divers intervenants dans les placements de la SGF.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Composition du comité

Président : Richard J. Renaud, FCA
Membres : Jean Bienvenue, Monique Mercier et
Stephen Rosenhek

Nombre de réunions et assiduité

En 2007, le comité s'est réuni à six reprises. Le taux de présence des membres aux réunions du comité a été de 87,5 %.

Rapport d'activités

Le comité a passé en revue les états financiers annuels 2006, avec les vérificateurs externes, et en a recommandé l'approbation au conseil d'administration. Il a aussi discuté avec eux de leur plan de vérification des états financiers de la SGF. De plus, à quelques occasions au cours de l'année, le comité a rencontré les vérificateurs externes en l'absence des membres de la direction.

Sous le volet de la vérification interne, le comité a revu et approuvé le plan de la SGF. Il a aussi examiné un rapport d'évaluation de l'efficacité de certaines politiques et procédures de contrôle interne de la SGF pour 2007, préparé par un cabinet d'experts-comptables.

Le comité a procédé à la revue de la situation du papier commercial adossé à des actifs détenus par la SGF et ses filiales, et présenté ses recommandations au conseil d'administration de la SGF.

Enfin, le comité a procédé à l'évaluation de son rôle et de ses responsabilités, à la lumière des nouvelles règles de fonctionnement adoptées en 2007.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Composition du comité

Président : Jean Bazin
Membres : John LeBoutillier et Ashok K. Narang

Depuis le 16 octobre 2007, le comité est composé des membres suivants :

Président : John LeBoutillier
Membres : Ashok K. Narang et Madeleine Roy

Nombre de réunions et assiduité

En 2007, le comité s'est réuni à huit reprises. Le taux de présence des membres aux réunions du comité a été de 92 %.

Rapport d'activités

Le comité a évalué la performance du président-directeur général de la SGF au cours de l'exercice 2006. Il a également revu, pour le même exercice, l'évaluation de la performance des cadres supérieurs effectuée par le président-directeur général. Le comité a par la suite recommandé au conseil, pour approbation, les augmentations salariales et la rémunération variable du président-directeur général et de chacun des cadres supérieurs. Il a aussi recommandé au conseil, pour approbation, les objectifs d'entreprise et les objectifs individuels des cadres supérieurs pour l'exercice 2007.

Après avoir confié à une firme externe spécialisée en rémunération le mandat d'évaluer les programmes de rémunération variable en vigueur, le comité a recommandé au conseil, pour approbation, certaines modifications afin de tenir compte du marché de référence. En conformité avec la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., c.-G 1.02) et avec l'approbation du conseil, le comité a soumis à l'approbation du gouvernement du Québec la politique de rémunération variable applicable aux dirigeants et employés de la SGF.

Le comité a assuré un suivi étroit de l'évolution du plan de dotation de personnel de la SGF. Il a examiné et approuvé ou, selon le cas, recommandé au conseil pour approbation, l'embauche et les conditions salariales des employés dont l'engagement relève du comité ou du conseil. Il s'est également penché sur la question de la rétention des ressources humaines, afin que la SGF et ses filiales puissent répondre à leurs besoins de main-d'œuvre qualifiée.

La SGF doit pouvoir compter sur des employés compétents, qu'elle recrute dans les marchés où se pratiquent des activités similaires aux siennes. Elle doit donc, pour attirer ces personnes de talent, avoir une politique de rémunération alignée sur celle de son marché de référence. C'est ainsi qu'elle peut espérer attirer, retenir et motiver des employés dont les compétences lui permettront d'atteindre ses objectifs d'affaires, dans un marché où la demande de talents est forte et la concurrence, vive.

La rémunération globale à la SGF regroupe l'ensemble des composantes normales de la rémunération d'un dirigeant et se compose du salaire de base, des programmes annuel et triennal de rémunération variable de même que des programmes d'avantages sociaux, régimes de retraite et autres formes de rémunération.

Le programme de rémunération globale de la SGF a été élaboré en collaboration avec des experts et suivant les recommandations émises par le Vérificateur général du Québec en juin 2004. Le programme a été établi en fonction d'un marché de référence regroupant une quarantaine d'entreprises comparables.

Rémunération du président-directeur général

La rémunération et les autres conditions d'emploi du président-directeur général sont fixées par le décret numéro 1097-2004 du gouvernement du Québec. En plus de son salaire annuel, le président-directeur général participe au régime d'assurance collective qui s'applique aux cadres de la SGF, ainsi qu'au régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) et au régime de prestations supplémentaires adoptés par les décrets numéros 960-2003 et 961-2003 respectivement.

Le décret prévoit également que la rémunération variable annuelle du président-directeur général s'élève à un maximum de 30 % de son salaire de base et que sa rémunération variable triennale, pour un cycle donné, ne peut excéder 35 % de son salaire de base.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants se compose des éléments suivants :

- **Le salaire de base**

Le salaire de base d'un dirigeant se situe à l'intérieur d'une structure salariale alignée sur le marché de référence. Le salaire est déterminé en tenant compte du niveau de responsabilité rattaché au poste ainsi que de l'expérience, de l'expertise et du rendement du dirigeant.

- **La rémunération variable**

Les programmes de rémunération variable en vigueur à la SGF, décrits ci-après, sont fondés sur les pratiques et usages en cette matière. Ils font partie de la rémunération totale des dirigeants et lient leur rémunération à la réalisation d'objectifs reliés en majeure partie au rendement de l'entreprise et, dans une proportion moindre, à la performance individuelle.

- **Le programme annuel de rémunération variable**

Au début de chaque exercice, le conseil d'administration approuve les objectifs d'entreprise et les objectifs individuels du président-directeur général. Au terme de l'exercice et selon les résultats obtenus, le conseil d'administration approuve le montant total de rémunération variable applicable à tous les dirigeants et employés de la SGF. Ce montant tient compte en majeure partie de l'atteinte par la SGF des objectifs d'entreprise, principalement en ce qui touche à sa rentabilité.

- **Le programme triennal de rémunération variable**

Le programme triennal de rémunération variable est axé sur l'atteinte d'objectifs de rentabilité sur une période mobile de 3 ans, ce qui permet d'évaluer les résultats dans une perspective à plus long terme.

La performance est déterminée selon le rendement sur les capitaux propres de la SGF par rapport au coût des fonds du gouvernement du Québec, soit ses obligations d'épargne à échéance de 5 ans.

En vertu de ce programme, le dirigeant se voit allouer annuellement, le cas échéant, un montant correspondant à un pourcentage de son salaire de base pour chaque cycle de 3 ans complété.

- **Les autres formes de rémunération**

Il s'agit des avantages particuliers (automobile et frais de fonctionnement, stationnement, soins de santé et honoraires de consultation professionnelle), et de la valeur de la contribution de l'employeur au régime d'assurance collective en vigueur couvrant les employés de la SGF.

- **Les régimes de retraite**

Le régime de retraite de la SGF à l'intention des cadres supérieurs comporte deux composantes distinctes, à savoir le régime de base (Régime complémentaire de retraite des employés de la SGF) et le régime supplémentaire (Régime supplémentaire de retraite pour la direction). La rente payable en vertu de ces deux régimes est égale à 2 % du salaire de base, multiplié par le nombre d'années de participation.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Ces documents sont disponibles sur le site Web de la SGF à www.sgfqc.com, sous l'onglet Centre de documentation :

- Code d'éthique pour la conduite des affaires de la SGF
- Code d'éthique applicable aux administrateurs de la SGF et de ses filiales en propriété exclusive
- Code d'éthique applicable aux dirigeants et employés de la SGF et de ses filiales en propriété exclusive
- Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (c. M-30, r.0.1)

SOMMAIRE DE LA RÉMUNÉRATION VERSÉE EN 2007 À CHACUN DES CINQ DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS

	Salaire de base 2007	Programme annuel de rémunération variable ⁽¹⁾	Programme triennal de rémunération variable ⁽¹⁾	Autres formes de rémunération ⁽²⁾
	\$	\$	\$	\$
Pierre Shedleur Président-directeur général	302 400	84 368	65 611	31 350
André Roy Premier vice-président, Administration	230 597	70 399	43 237	35 418
Jean-Jacques Carrier Vice-président et chef de la direction financière	216 817	67 431	40 459	23 087
Yves Bourque Vice-président principal, Soutien et suivi des investissements	207 081	64 097	25 639	28 786
Luc Séguin Vice-président principal, Investissements, Groupe Mines, Matériaux, Énergie, Environnement	210 000	40 830	37 645	31 407

(1) Basé sur les résultats de 2006, et selon les termes des programmes de rémunération variable alors en vigueur.

(2) Inclut le montant des avantages particuliers ainsi que la portion des primes d'assurance collective payée par la SGF.

NOMBRE DE RÉUNIONS, ASSIDUITÉ ET RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration de la SGF s'est réuni à 14 reprises en 2007.

	Conseil d'administration	Comité exécutif	Comité de vérification	Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines	Rémunération
						\$
Jean Bazin ⁽¹⁾	14	1		3	6	28 636
Pierre Shedleur	14	1				–
Luisa Biasutti	12			3		15 500
Jean Bienvenue	14		6	6		21 000
Gilles Demers	12					–
José P. Dorais	14			6		18 625
Diane Lanctôt	11			4		15 500
John LeBoutillier	13	1			8	19 625
Monique Mercier	11		4			15 500
Ashok K. Narang	11				7	17 000
Richard J. Renaud	5		6			16 500
Stephen Rosenhek	11		5			16 000
Madeleine Roy	13				2	15 500

(1) Nommé président du conseil le 12 septembre 2007.

HONORAIRES DES VÉRIFICATEURS

Les livres et comptes de la SGF sont vérifiés par le Vérificateur général du Québec et par un vérificateur externe. Les honoraires payés à ce vérificateur externe en 2007 sont détaillés comme suit :

	\$
Honoraires pour services de vérification	313 200
Honoraires pour services reliés à la vérification	12 300
Honoraires pour services en matière de fiscalité	133 700
Honoraires pour les autres services	13 800
Total	473 000

DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

AU 31 DÉCEMBRE 2007

Pierre Shedleur*

Président-directeur général

André Roy*

Premier vice-président, Administration

Jean-Jacques Carrier*

Vice-président et chef
de la direction financière

Marc Paquet*

Vice-président, Affaires juridiques
et secrétaire

Yves Bourque*

Vice-président principal,
Soutien et suivi des investissements

Daniel Boulais*

Vice-président principal, Investissements,
Groupe Agroalimentaire

Georges Kobrynsky*

Vice-président principal, Investissements,
Groupe Produits forestiers

Pierre Puglièse*

Vice-président principal, Investissements,
Groupe Technologies et Sciences de la vie

Luc Séguin*

Vice-président principal, Investissements,
Groupe Mines, Matériaux, Énergie, Environnement

Christian Lessard*

Vice-président, Communications et marketing

Chantal Malo*

Vice-présidente, Planification et
information stratégique

Pierre Laplante

Vice-président, Gérance de projets

Jean-Yves Tardif

Vice-président, Ressources humaines

Silvana Travaglini

Vice-présidente et contrôleur

Jean Rocheleau

Trésorier

André-Gilles Frigon

Trésorier adjoint

Nicolas Potvin

Conseiller juridique et
secrétaire adjoint

* Membre du comité de direction

Un grand merci aux employés de la SGF qui ont accepté de figurer dans le rapport annuel 2007.

La version électronique de ce document est disponible sur le site Web de la SGF à **www.sgfqc.com**.

This Annual Report is also available in English.

Renseignements :

Société générale de financement du Québec
Communications et marketing
Bureau 1500
600, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : 514 876-9290
info@sgfqc.com

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

ISSN 0704-2981

ISSN en ligne 1715-2348

Graphisme : Relations publiques PÉLICAN inc.

Photographe : Ronald Maisonneuve

Impression : Lithographie G. Monette inc.



Ce document a été imprimé avec des encres végétales sur du papier Rolland Opaque30 certifié ÉcoLogo et FSC Sources Mixtes (30 % de fibres post-consommation et 70 % de fibres vierges certifiées FSC), et fabriqué par CASCADES, à Saint-Jérôme au Québec, à partir d'énergie biogaz.



Québec 

Montréal (siège social)
Bureau 1500
600, rue de La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : 514 876-9290
Télécopie : 514 395-8055

Québec
Bureau 400
1195, avenue Lavigerie
Québec (Québec) G1V 4N3
Téléphone : 418 659-4530
Télécopie : 418 643-4037

info@sgfqc.com
www.sgfqc.com